La LIBERTÉ

85 ans
Je le vis, je le lis

Vol. 85 n°10 • du 5 au 11 juin 1998 • SAINT-BONIFACE
88 ¢ + taxes

Saint-Malo à l'eau!

Une douzaine de résidants établis près de la Rivière-aux-Rats ont entrepris une véritable course à qui aura le plus haute digue.

■ 5.

Gaboury à l'écran

L'architecte Étienne Gaboury est le sujet d'un documentaire des Productions Rivard, qu'on verra à Radio-Canada cet automne.

■ 13.

Citation de la semaine

«Elle m'a dit: Donat, ton ours, y ressemble à un cochon!»

Donat Tétreault, sculpteur de Sainte-Geneviève n'a pas toujours eu le couteau habile.

■ Page 31.

Le SOMMAIRE

Comment nous rejoindre?

Téléphone: 237-4823
Télécopieur: 231-1998
Sans frais: 1-800-523-3355
la_liberte@presse-ouest.mb.ca

Jouer sous la pluie!



photo: Marc-Éric Bouchard

La sixième édition des Jeux du Manitoba, qui s'est déroulée le 28 mai, s'est révélée une expérience pour le moins «humide» pour les 460 athlètes présents. Jocelyne LeBlanc, Joey Bond et Christopher Paradis de Laurier ont trouvé refuge sous un parapluie. ■ Pages 18 et 19.

Les examens examinés

Faire subir à nos jeunes de 3e année un examen de cinq heures en français, anglais et en mathématiques est-il la meilleure façon d'évaluer le système d'éducation manitobain?

■ Page 7.

Le français sur la sellette

Le juge Richard Chartier a émis 29 recommandations pour améliorer l'offre des services en français de la Province.

■ Page 3.

Baux, bons mais chers

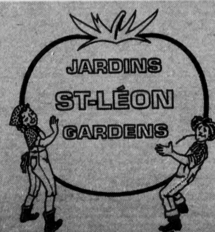
Les baux viagers font chaque année de nouveaux convertis. Mais cette formule est-elle indiquée pour tout le monde?

■ Page 24.

Pas facile d'être enseignant

Le rapport Scurfield ne fait pas l'unanimité parmi les 330 délégués de la MTS, réunis en assemblée générale annuelle du 28 au 30 mai.

■ Page 6.



Gildas Molgat reçoit un doctorat honorifique

Une centaine d'étudiantes et d'étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface ont reçu leur diplôme à la Cathédrale de Saint-Boniface le 2 juin.

Pascal DUBÉ

Le Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) a remis à une centaine d'étudiants leur diplôme lors de la collation des grades, le 2 juin. La direction du CUSB en a aussi profité pour remettre une vingtaine de prix, bourses et médailles aux étudiants méritants. Le grade honorifique de docteur en droit a également été remis au président du Sénat canadien, Gildas Molgat, lors de la cérémonie qui s'est déroulé à la Cathédrale de Saint-Boniface.

Cette 119e collation des grades de l'Université du Manitoba représente le «couronnement d'une autre année universitaire, s'est exclamé le recteur du CUSB, Paul Ruest. La collation des diplômes est un événement toujours particulier, qui vient souligner et récompenser les efforts des étudiants qui ont travaillé très fort pour mériter leurs récompenses. C'est vraiment la fête des étudiants.»

Cette année, le CUSB a remis le grade honorifique de docteur en droit au président du Sénat canadien, le sénateur Gildas Molgat. «Le grade de docteur honorifique vient souligner la contribution extraordinaire d'un individu au développement de la communauté, explique Paul Ruest. Le sénateur Molgat est une personne très méritante dans la vie politique. Un Franco-Manitobain qui a œuvré au niveau provincial, national et même international.»

Gildas Molgat est un diplômé de l'Université du Manitoba. Détenteur d'un baccalauréat en Commerce obtenu en 1947, il avait d'ailleurs été récipiendaire de la médaille d'or. «Je suis très heureux de recevoir un tel honneur de la part du CUSB, a déclaré Gildas Molgat. Le Collège est un rouage important du développement de la communauté francophone de l'Ouest canadien. Tout au long de ma carrière politique, j'ai été près du CUSB et c'est flatteur de recevoir cette reconnaissance.»

La collation des diplômes du CUSB a connu un grand succès cette année alors que la Cathédrale de Saint-Boniface était remplie à pleine capacité. «La remise des diplômes a toujours été très populaire au Collège, souligne Paul Ruest. Si dans d'autres institutions, ils remettent en question la nécessité d'un tel événement, pour nous, la question ne se pose pas. La collation des grades est une cérémonie traditionnelle et formelle qui a son cachet. Et puis ça n'arrive qu'une fois par année!»

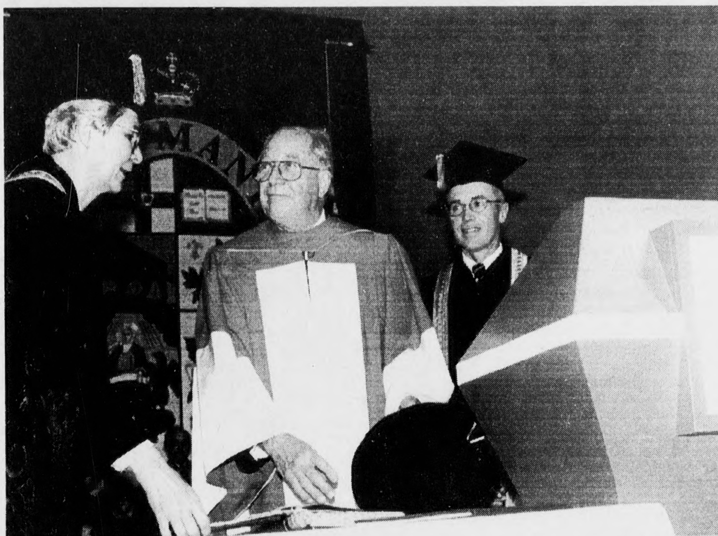


photo: Pascal Dubé

Le président du Sénat canadien, Gildas Molgat a reçu le grade honorifique de docteur en droit de l'Université du Manitoba sous les regards de la présidente et vice-chancelière, Emöke Szathmáry et du recteur du CUSB, Paul Ruest.

Coup d'œil national



Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

C. P. 190
383, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3B4

Directrice et rédactrice en chef: **Sylviane LANTHIER** • Journalistes: **Anie CLOUTIER, Marc-Éric BOUCHARD, Pascal DUBÉ** et **Carole THIBEAULT** • Caricaturiste: **Cayouche (Réal BÉRARD)** • Bicolo: **Roxanne BOUCHARD, Sylviane LANTHIER, Stéphanie LÉGARÉ** et **Véronique TOGNERI** • Chef de la production et coordonnatrice de la publicité: **Véronique TOGNERI** • Secrétaire administrative: **Roxanne BOUCHARD** • Représentant publicitaire: **Marc-Éric BOUCHARD** • Développement de photos: **Hubert PANTEL.**

Les bureaux sont situés au **383, boulevard Provencher** et sont ouverts de **9 h à 17 h du lundi au vendredi** • Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4** • Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable • Téléphone: **(204) 237-4823** • Sans frais: **1-800-523-3355** • Télécopieur: **(204) 231-1998.**

L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %. • Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

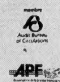
L'adresse Internet: **http://www.presse-ouest.mb.ca** • Courrier électronique: **la_liberte@presse-ouest.mb.ca**

L'abonnement annuel: **Manitoba:** 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses) • **Ailleurs au Canada:** 32,10 $ (TPS incluse) • **États-Unis et outre-mer:** 125 $ • Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ par mois • Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir AU MOINS DIX JOURS avant la date de déménagement.

Le journal LA LIBERTÉ est imprimé sur les presses de **Derksen Printers à Steinbach.**

Envoi de Poste-publications-Enregistrement N° 07996.

ISSN 0845-0455



APF

OPSCOM
Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700

Fondation Donatien Frémont

SERVICES EN FRANÇAIS

De meilleurs services dès cet automne?

La Province a constaté l'an dernier une grande lacune dans l'offre de services en français. Le concept de bilinguisme communautaire du juge Chartier améliorera-t-il la situation?

Carole THIBEAULT

Le juge Richard Chartier a misé sur le "gros bon sens" en rédigeant son rapport sur les services en français offerts par la Province. C'est du moins cette raison, dit-il, qui l'a poussé à émettre sa principale recommandation voulant que le gouvernement mette sur pied d'ici quelques mois des Centres de services communautaires entièrement bilingues dans les régions où les francophones sont nombreux au Manitoba.

Déposé à l'Assemblée législative le 2 juin, le rapport Chartier a été accueilli favorablement par la plupart des parties concernées. «J'ai voulu tenir un processus aussi ouvert que possible, rappelle-t-il. J'ai déjà rencontré les organismes de la communauté, la Société franco-manitobaine, les ministres et les sous-ministres. Ces derniers m'ont dit qu'ils étaient confortables avec le concept que je propose, qu'ils étaient capables de le mettre en œuvre et qu'ils allaient le faire.»

Le concept de bilinguisme territorial ou "communautaire" est en effet sur la table depuis le début des recherches du juge Chartier. Selon lui, il faut centraliser les services bilingues dans des Centres de services communautaires (CSC) dans les régions désignées et y affecter du personnel capable de s'exprimer dans les deux langues officielles. Ces centres permettraient de normaliser la langue de travail, le français, et donneraient de la vitalité aux communautés où ils sont établis. De plus, les anglophones pourraient recevoir des services dans la langue de leur choix. «Plutôt que de désigner seulement certains postes bilingues, on désignerait des établissements», explique le juge Chartier.

La Société franco-manitobaine (SFM) reconnaît qu'elle s'inquiétait du fait que le juge Chartier, en cherchant à centraliser les services, en vienne à créer des ghettos francophones. «On a été rassurés en voyant le rapport, souligne le président du conseil de la SFM, Michel Chartier. Mais il ne faut pas qu'en créant ces Centres de services communautaires, on oublie les francophones en régions éloignées. Au contraire, il faut que le service pour eux se trouve aussi amélioré et j'estime que le juge Chartier n'a pas été très clair là-dessus.»


Juge Richard Chartier.

De son côté, le ministre responsable des services en français, Darren Praznik, estime que les recommandations du juge Chartier sont «réalistes et réalisables». «On va vraiment devoir réorganiser notre façon d'offrir les services en français, souligne-t-il. C'est aussi le cas de certaines organisations comme l'Hôpital général Saint-Boniface. Le juge Chartier a été très clair sur le manque de personnel bilingue dans cette institution. Il faut vraiment prendre des mesures pour améliorer cette situation. Ça peut prendre un peu de temps avant qu'on arrive à tout mettre en place mais je crois qu'on peut le faire. Avec le temps, on devrait réussir à recruter tout le personnel dont nous avons besoin, au fur et à mesure qu'il y aura des postes vacants.»

Assurer de meilleures services de santé en français fait partie des préoccupations mentionnées par Richard Chartier. Il propose entre autres qu'un bureau de Santé en français fasse partie intégrante du ministère de la Santé et de renforcer la "désignation bilingue" de certains hôpitaux et foyers régionaux en les encourageant à n'embaucher désormais que du personnel bilingue. De même, certaines unités de l'Hôpital général Saint-Boniface devraient aussi être désignées bilingues et que tout nouvel employé de ces unités soit bilingue. Enfin, l'hôpital ne devrait engager que des infirmières ou aides-infirmières bilingues jusqu'à que le nombre d'employés atteigne un minimum de 36 % du personnel. En 1996, ce taux était de 9 % seulement.

Le rapport Chartier propose en tout une trentaine de recommandations touchant dix ministères et agences gouvernementales. L'auteur mentionne entre autres qu'un CSC tenant compte du caractère métis de la région du Cheval blanc soit établi; qu'une cour bilingue de la Cour provinciale soit établie à Saint-Boniface; que le Collège universitaire de Saint-Boniface reçoive un financement adéquat pour assurer la formation de professionnels francophones; et que la production de documents officiels dans les deux langues soit surveillée au gouvernement.

Pour appuyer la sortie du rapport Chartier, Darren Praznik a annoncé la formation d'un comité de mise en œuvre composé du greffier du Conseil exécutif (plus haut fonctionnaire de la province), de plusieurs sous-ministres et du directeur du Secrétariat des services en langue française, Edmond LaBossière.

«Nous devrions nous rencontrer avant la fin du mois de juin pour commencer à élaborer notre plan d'action, souligne ce dernier. On va examiner comment on peut faire ça, avec quelles ressources, selon quelles stratégies et quelles procédures, sous quel échéancier. On espère avoir un plan d'action au début du mois de septembre. On va probablement commencer avec un bureau. Je ne sais pas si on va pouvoir mettre tous les services en place dès le début mais on va commencer par un noyau.»

Même si elle se réjouit du rapport de Richard Chartier, la SFM ne comprend pas pourquoi on ne l'a pas invitée à siéger sur le comité de mise en œuvre. «Tout ça a été fait pour normaliser et faciliter le français dans la communauté. Il me semble que ce serait normal qu'on puisse donner notre avis», mentionne Michel Chartier.

«Il faut bien comprendre que le processus que nous entreprenons est une réorganisation interne, réplique le ministre Praznik. La SFM n'a pas à s'ingérer dans ce processus ou n'importe quel autre organisme. Cependant, elle ne sera pas totalement exclue et ses commentaires seront les bienvenus.»

Le président de la SFM ajoute enfin qu'il aimerait bien voir la politique sur les services en français devenir un jour une vraie loi, ce qui en renforcerait considérablement la portée et assurerait les services aux francophones.

PLAN DE DÉVELOPPEMENT GLOBAL

Les organismes travaillent ensemble

Carole THIBEAULT

Depuis la mi-mai, les organismes franco-manitobains ont entrepris de se rencontrer par secteurs d'activités. Marquées par l'ouverture d'esprit et la flexibilité, ces rencontres sectorielles devraient mener à un plan concerté et cohérent. C'est du moins ce que constate Maria Chaput, coordonnatrice de ces rencontres.

Rappelons que le Plan de développement global, résultats de ces rencontres, est un nouvel outil qui doit permette à la communauté de mieux négocier la prochaine Entente Canada-communauté.

«Depuis le début des rencontres, j'ai senti que les gens avaient vraiment le bon vouloir de travailler ensemble, remarque Maria Chaput. C'était des premières rencontres d'information mais déjà il y a eu de la concertation et des discussions. On n'a jamais mis de l'avant des plans comme ça avant et les participants re rendent compte que ça risque d'être encore plus profitable pour nous que pour Patrimoine Canada.»

Les organismes participants aux rencontres sectorielles ont reçu un cahier de travail développé par la firme de consultants PGF. Ils ont la tâche de remplir ce cahier avant la fin du mois de juin. Les consultants, Maria Chaput et la Société franco-manitobaine tireront de ces cahiers les fils conducteurs, les points communs et divergents de chaque organisme et de chaque secteur pour en faire une première ébauche qui sera ensuite révisée avec les organismes à l'automne.

«Je veux m'assurer que le plan reflète bien ce qui a été mentionné dans les cahiers, souligne Maria Chaput. Ma tâche est de valider l'information pour qu'elle soit conforme et fidèle à ce que la communauté veut.»

Les rencontres sectorielles des jeunes, des femmes, des aînés, de la culture, du patrimoine et de l'éducation sont terminées. Suivront les rencontres suivantes: Communications (5 juin), Sports et loisirs (9 juin), Économie (10 juin), Juridique/politique (11 juin), Santé et services sociaux (15 juin).

Le public est invité à assister à la rencontre du secteur communautaire le lundi 22 juin au Centre culturel franco-manitobain de 19 h à 22 h.

Éditorial

Servir les francophones là où ils sont

Le point de départ de la réforme des services en français de Richard Chartier est le suivant: ces services seront plus efficaces et répondront mieux aux besoins de la population francophone, s'ils sont offerts dans les régions où résident le francophones, plutôt qu'à partir des régions voisines comme c'est souvent le cas en ce moment. Et ce point de départ, pour paraphraser le titre du rapport Chartier, est en effet plein de bon sens.


par Sylviane LANTHIER

C'est aussi plein de bon sens de penser que si le français devient la langue de travail des employés qui doivent offrir les services, la clientèle aura un meilleur service en français, simplement parce qu'on aura créé un contexte où l'usage du français va de soi.

La création des centres de services communautaires dans les régions à «haute teneur en vitalité» francophone, comme le propose Richard Chartier, contribuerait à normaliser le français dans ces communautés déjà actives. Dans la vision du juge Chartier, les services gouvernementaux viennent donc, en quelque sorte, appuyer les efforts des communautés qui veulent maintenir leur vitalité, en contribuant à la vie en français par leur existence même.

Ce calcul n'est pas fou et il y a fort à parier que certains villages se bousculeront pour avoir la chance d'accueillir le nouveau centre de services communautaires de leur région. Et dans la mesure où les postes actuellement désignés bilingues le resteront, et où des efforts seront maintenus pour desservir les francophones des régions éloignées, le système proposé par le juge Chartier a plus de mérites que de défauts.

Mais on sait tous que désigner des établissements ou des postes bilingues est une chose; voir ces postes être occupés par du personnel bilingue en est une autre. À l'Hôpital de Saint-Boniface, par exemple, la direction n'a jamais obtenu la collaboration des syndicats pour faire en sorte que plus de postes bilingues soient occupés par des employés bilingues. Dans d'autres cas, ce n'est pas la bonne volonté qui manque, c'est le recrutement de personnel bilingue qualifié qui s'avère difficile.

Depuis qu'à la Province, on fait des politiques et des plans de mise en oeuvre, dans quelques secteurs que ce soit, ça ne s'est pas nécessairement concrétisé par plus de services ou de meilleurs services en français, mis à part la signalisation et l'accès à de la documentation. Et la notion, essentielle, d'offre active, est loin d'avoir été assimilée et comprise par ceux-là mêmes qui doivent livrer les services. L'enquête menée par Diane Dubé qui a joué les clientes fantômes chez plusieurs ministères démontre à quel point l'offre active de services en français a jusqu'ici été un échec au Manitoba.

Dans ces conditions, les centres de services communautaires du juge Chartier ne pourront certainement pas faire pire et devraient au contraire contribuer à améliorer la situation, dans la mesure où le gouvernement y mettra les ressources nécessaires. Ce qui serait dommage, c'est qu'à l'instar de la Division scolaire franco-manitobaine, par exemple, on dote la communauté francophone d'un autre outil a priori intéressant, mais qui s'avère incapable de remplir son mandat, faute de ressources.

Ce qu'il faut éviter, aussi, c'est que ces centres aient pour effet secondaire d'isoler les francophones, en leur enlevant toute visibilité auprès des autres fournisseurs de services gouvernementaux et des autres clientèles... Pour que le français vive au Manitoba, il faut aussi qu'il soit entendu par la majorité.



À VOUS la parole

Bravo TFO!

Madame la rédactrice,

Je suis fier que TFO (Télévision française de l'Ontario) choisisse le Manitoba pour enregistrer 13 des 26 émissions dans la série *Boîte à chansons d'aujourd'hui.* Pourquoi le Manitoba? Est-ce un enjeu politique, (TFO aimerait être parmi les choix qu'offrent les cablô-distributeurs dans l'Ouest) ou simplement une occasion pour rencontrer les francophones du Manitoba? Quoi qu'il en soit, ce qui est important est que cette émission permet aux artistes francophones d'ici de partager la scène avec des artistes des autres provinces, et ce dans un encadrement professionnel. Une belle image pour la télévision!

La musique a toujours joué un rôle important quand on cherche à définir ce qu'on est; c'est une expression culturelle des plus extraordinaires. Mon expérience avec le 100 Nons dans ma jeunesse a été un facteur important dans le processus de ma francisation puisque ma mère est hollandaise (née Vandersteen) et je ne parlais pas le français avant d'arriver au Collège. Que ce soit une chanson de Georges D'or qui parle des boîtes à chanson ou d'Edith Butler qui chante d'Acadie au Manitoba, la chanson nous permet de partager ce qu'on vit, ce qu'on est, et ce qu'on rêve. Comme le dit Edith: *C'est la musique qui charie la culture.*

J'ai beaucoup apprécié le message d'Edith Butler lors de son passage à notre réunion annuelle de la Chambre de commerce. Je crois que ce fut très approprié de mettre en évidence l'impact économique de l'industrie culturelle. Que ce soit le dossier de Destination Saint-Boniface ou les projets de partenariat que font la Société des communications, Productions Rivard et Oneric, avec le Collège universitaire de Saint-Boniface, les retombées économiques pour la francophonie ne sont pas négligeables.

Bravo à TFO! Dommage que nous ne verrons pas la série au Manitoba...

David Dandeneau
Directeur du Bureau de Développement
Collège universitaire de Saint-Boniface
Le 29 mai 1998

Bravo!

Madame la rédactrice,

Bravo! pour cette belle initiative de la part de votre équipe de rédaction. Vous êtes venus nous voir chez nous pour parler avec les gens de la communauté. Dommage qu'il n'y avait pas plus de gens présents.

J'espère que vous avez pu avoir un bon «feed-back».

Je souhaite simplement vous dire que j'ai vraiment apprécié l'effort et que l'information reçue me sera utile.

Je crois aussi que la discussion fut constructive.

Chapeau à vous tous et toutes, Sylviane, Marc-Éric, Carole, Pascal et Anie.

Continuez le beau travail.

Louis Tétrault
La Broquerie
Le 29 mai 1998

LOUIS RIEL

Projet de loi déposé

Le projet de loi visant l'exonération de Louis Riel a été déposé le 3 juin à la Chambre des communes à Ottawa. Cette fois sera-t-elle la bonne?

Pascal DUBÉ

Le député libéral Denis Coderre, son collègue Reg Alcock et des membres des quatre autres partis politiques à la Chambre de communes ont déposé le projet de loi privé visant l'exonération de Louis Riel. Le projet de loi a aussi pour but de reconnaître Louis Riel comme un des Pères de la Confédération. Selon le député Coderre, ce projet pourrait être adopté avant l'ajournement de la présente session parlementaire.

«Il est très clair que ce projet de loi a été fait en collaboration avec tous les intervenants, affirme le député libéral initiateur du projet de loi, Denis Coderre. La famille a été consultée, les intervenants métis ont été rencontrés, nous avons l'appui de membres de tous les partis politiques à la Chambre des communes, nous avons fait nos devoirs et le projet de loi va passer!»

Si tous les intervenants ont été consultés, cela ne veut pas dire qu'ils sont tous en faveur du projet de loi. «Denis Coderre a son propre agenda, mentionne le président du Fédération des Métis du Manitoba, David Chartrand. Il y a des erreurs historiques dans le projet de loi. Si le gouvernement veut réhabiliter Louis Riel, aussi bien le faire correctement dès le début, en développant un projet de loi qui comprendrait les revendications historiques du peuple métis en ce qui a trait au territoire et aux droit des Métis.»

La position de la Fédération des Métis du Manitoba n'obtient cependant pas l'appui de la famille Riel. «Je ne comprends pas ni la logique ni la stratégie de la Fédération, lance un descendant de Louis Riel, Léo Teillet. Si le projet de loi va de l'avant, Louis Riel est exonéré et le peuple métis gagne sa légitimité. Si le projet échoue, ils n'ont rien perdu.

«De plus, le projet de loi a pour but de réhabiliter Louis Riel, ajoute-t-il. Ça ne coûte rien au gouvernement. Si on ajoute des obligations au niveau territorial ou des responsabilités du gouvernement vis-à-vis le peuple métis, on risque simplement d'avoir plus d'opposition au projet de loi. Prenons les choses une étape à la fois.»

Pour écrire le projet de loi, les députés libéraux et la sénatrice Chalifoux avaient rassemblé plusieurs intervenants intéressés au dossier. «Il y avait les membres de la famille, l'historien Maurice Prince, le juge Alfred Monnin, l'avocat Ron Oleski de la Saskatchewan qui a étudié tous les événements précédant le procès de Louis Riel et bien d'autres personnes qui connaissent l'histoire et la vie de Louis Riel, mentionne Denis Coderre. C'est la première fois qu'autant d'intervenants étaient réunis autour d'une même table pour tenter de réparer une erreur qui a été commise il y a plus de 100 ans.»

Parmi les amis du projet de loi, Denis Coderre et son équipe peuvent compter sur l'appui du député fédéral de Saint-Boniface, Ronald Duhamel. «J'avais moi-même présenté un projet de loi visant la réhabilitation de Louis Riel il y a quelques années, rappelle-t-il. Je crois que Denis Coderre et Reg Alcock ont bien fait leur travail et j'espère vraiment que le projet de loi ira de l'avant.»



Archives La Liberté

Denis Coderre a déposé le 3 juin un projet de loi privé visant à réhabiliter Louis Riel.

Les dépositaires du projet de loi espèrent faire adopter la réhabilitation de Louis Riel avant l'ajournement de la présente session parlementaire. «Nous avons l'appui d'une majorité de députés à la Chambre des communes et au Sénat, assure Denis Coderre. C'est un projet de loi non partisan qui est présenté par des membres de tous les partis politiques à la Chambre des communes, ce qui montre le sérieux et le support qu'il obtient. La seule chose qui pourrait jouer contre nous, c'est si les travaux sont ajournés le 12 juin plutôt que le 19. Nous devrions alors nous remettre au travail à l'automne.»

SAINT-MALO

Course à la plus haute digue

Anie CLOUTIER

Qu'arrive-t-il lorsqu'une douzaine de résidants, situés relativement près les uns des autres, décident de construire des digues autour de leur demeure respective? Voilà la question à laquelle tentera de répondre un ingénieur-conseil, embauché par le gouvernement du Manitoba pour étudier l'impact de la construction de digues individuelles à Saint-Malo entre le réservoir et la route 59. Son rapport doit être déposé d'ici deux semaines, indique le préfet de la Municipalité, Luc Catellier.

Au printemps de 1997, rappelle le préfet, une douzaine de propriétaires de Saint-Malo ont vu gonfler leur petite Rivière-aux-Rats et causer bien des dommages à leurs demeures. «La Municipalité avait étudié la possibilité de construire une digue autour de ces maisons, mais les résidants ont préféré profiter du programme provincial pour construire des digues individuelles. Ils voulaient faire ça rapidement, mais n'ont pas toujours considéré l'impact que leur digue aurait sur le voisin. Il y a des gens qui ont signalé le problème à la Municipalité et nous sommes allés au ministère des Ressources naturelles pour qu'il tranche la question.»

La Rivière-aux-Rats, entre le réservoir du parc de Saint-Malo et la route 59, a atteint 300 pieds de large lors des inondations de 1997, explique Luc Catellier. «Les gens ont construit leur digue proche de la rivière, ce qui risque de créer des détournements de courant sur les terrains de ceux qui n'ont pas de digue. Et puis, si les digues empêchent la rivière de s'étendre, ça veut juste dire qu'elle va monter plus haut. Alors c'est devenu une compétition de qui va avoir la plus haute digue!»

ÉDUCATION

Les enseignants veulent être traités plus équitablement

Comment les enseignants devraient-ils être rémunérés? La négociation des ententes collectives devrait-elle être plus ouverte? Voilà les questions que se sont posées les délégués de la MTS en fin de semaine dernière.

Carole THIBEAULT

Réunis en assemblée annuelle du 28 au 30 mai, les quelque 330 délégués de la Manitoba Teachers' Society (MTS) ont vécu trois journées chargées en discussions et en décisions.

Après s'être prononcés officiellement contre le rapport Scurfield sur l'administration des salaires des enseignants, ils ont aussi accepté une proposition voulant changer la loi sous laquelle les corps enseignants négocient leurs ententes collectives avec les commissions scolaires.

Non au rapport Scurfield

Dans un premier temps, les enseignants ont rejeté à l'unanimité le rapport de John Scurfield, déposé plus tôt cette année au ministère de l'Éducation. Ce rapport, qui veut trouver de nouvelles avenues dans le mode de rémunération des enseignants, propose entre autres d'administrer les salaires selon le degré d'engagement des enseignants dans les activités scolaires et parascolaires. Aussi, les enseignants recevant davantage de perfectionnement professionnel finiraient par s'élever sur l'échelle salariale.

Un comité de la MTS a donc présenté un mémoire contestant le rapport Scurfield, qui sera présenté à la ministre Linda McInstosh vers la fin juin.

«Le rapport Scurfield est inquiétant parce que son interprétation est laissée à la discrétion de chacun et en plus, il ne répond pas aux lacunes actuelles. Nous ne voyons pas comment ce rapport peut venir améliorer la situation actuelle», explique la présidente des Éducateurs et éducatrices francophones du Manitoba, Pauline Charrière.

Le mémoire de la MTS souligne quelques grands principes dont un nouveau système devrait tenir compte, notamment le fait que les salaires doivent être basés sur la classification et l'expérience, qu'ils doivent être basés sur des critères provinciaux edt que les enseignants doivent être payés pour les tâches additionnelles et le développement professionnel.

Revenir à la Loi sur les normes du travail

Dans un deuxième temps, les participants à la réunion ont voté en faveur d'abolir la loi régissant actuellement leurs ententes collectives, soit la Loi scolaire, pour pouvoir négocier dorénavant sous la Loi sur les normes du travail.

«La Loi scolaire a été votée il y a 42 ans, explique Pauline Charrière. Elle enlevait le droit de grève aux enseignants mais leur donnait recours à l'arbitrage. Le problème, c'est que cette loi a été modifiée en 1996 et qu'elle pose maintenant tellement de conditions et d'exceptions qu'il n'y a plus rien à négocier.»

La présidente des ÉFM donne en exemple le fait qu'un éventuel arbitre doit maintenant tenir compte de la situation financière d'une commission scolaire dans sa décision, ou encore qu'il n'est plus légal d'amener les conditions de travail en arbitrage. Et cette situtation pourrait devenir abusive, craignent les enseignants.

«C'est certain qu'on peut encore négocier tout ça avant d'aller en arbitrage, précise Pauline Charrière. Le problème avec la loi actuelle, c'est qu'une commission scolaire qui ne veut absolument rien laisser aller n'a qu'à faire des offres totalement inacceptables. De là, on ira en arbitrage. Si ça va mal financièrement, on ne peut plus parler des salaires, et ainsi de suite. Après ça, qu'est-ce qu'il nous reste à négocier?»

S'ils étaient régis par la Loi sur les normes du travail, les enseignants pensent qu'ils auraient plus d'options, puisque le droit de grève serait de nouveau en vigueur. «On ne fait pas vraiment ça pour le droit de grève, souligne toutefois Pauline Charrière. Il faut qu'on soit considéré comme un service essentiel mais ça nous laisse le choix de négocier et d'aller en arbitrage en bonne et due forme et d'être traités de façon plus juste.»

Les nouveaux élus de la MTS, dont la présidente sortante Diane Beresford est la seule francophone, ont reçu le mandat de négocier cette nouvelle demande auprès du gouvernement.



Sylviane LANTHIER

Ken Tremblay quitte l'hôpital

SAINT-BONIFACE - Le président du conseil d'administration de l'Hôpital général Saint-Boniface, Peter Liba, a annoncé le 2 juin le départ du président-directeur général, Ken Tremblay, en poste depuis plus d'un an. Jack Litvack, qui a dirigé l'Hôpital pendant plusieurs années, reprendra ses fonctions pendant une période intérimaire d'environ cinq mois, jusqu'à ce que le conseil ait trouvé une nouvelle personne pour diriger l'institution de santé appartenant aux Soeurs Grises.

Dans les champs

WINNIPEG - Selon Agriculture Manitoba, la pluie, le gel et le mauvais temps de la dernière semaine ont affecté les cultures dans l'ensemble des régions, ralentissant la croissance ou causant des dommages qui peuvent obliger les agriculteurs à ensemencer de nouveau certaines portions des champs. Dans la vallée de la Rouge et dans le sud-ouest, certains champs de canola devront ainsi être resemés. Des températures tombant sous la barre de -2 degrés Celsius peuvent endommager les plants de luzerne, tandis que le canola peut en général endurer un gel léger. L'orge, le blé et l'avoine sont plus résistants au gel et le lin est le plant le plus susceptible de souffrir du gel, au moment où la plante émerge du sol.

TVA national ?

OTTAWA - C'est maintenant au tour du réseau de télévision TVA de vouloir concurrencer Radio-Canada sur le marché national. La chaîne québécoise souhaite en effet obtenir le statut de réseau national, et le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) se penchera sur cette demande dans le cadre d'audiences publiques en juillet. Si sa demande est acceptée, TVA, qui diffuse déjà auprès de quelque 500 000 abonnés de l'extérieur du Québec, promet d'élargir sa couverture pour mieux desservir les communautés francophones. (APF)

Juin, mois des aînés

WINNIPEG - Comme chaque année, la Province a proclamé le mois de juin Mois des personnes âgées au Manitoba. Plusieurs manifestations sont organisées. Une Journée des aînés a eu lieu le 2 juin au parc Saint-Vital et une autre est prévue au parc Assiniboine, le 23 juin, dès 9 h 30. Pour obtenir des renseignements sur les activités organisées, composez le 1 800 665-6565.

ÉDUCATION

Les tests à l'épreuve

Cette année, les élèves de la 3e année de la DSFM devront passer un examen de français d'une durée totale de 5 heures 15 minutes. Est-ce bien là la meilleure méthode pour évaluer les connaissances d'un enfant de huit ans?

Carole THIBEAULT

Depuis trois ans, le ministère de l'Éducation travaille à mettre en place de nouveaux examens d'envergure provincial. Le but: vérifier la compétence des élèves de 3e et 6e années et secondaire 1 selon des normes provinciales. Ces examens, encore à l'état d'essai cette année à l'exception de l'examen de mathématiques en 3e année, soulèvent une controverse chez les différents intervenants en éducation.

À la DSFM, la question est tellement politique que la direction propose à ses employés d'éviter de se prononcer publiquement. Plusieurs raisons amènent effectivement les directeurs, les enseignants et les parents à contester ces tests qui font résurgence après avoir été abolis à la fin des années 1960.

D'abord, la longueur des tests semble exagérée, du moins pour les plus jeunes élèves, font remarquer le directeur général de la DSFM, Léo Robert, et le directeur de la programmation et du perfectionnement professionnel, Roland Pantel.

«Présentement, c'est vraiment beaucoup de temps, souligne Roland Pantel. En plus, il ne faut pas oublier que les jeunes de la DSFM doivent passer deux examens de langue plutôt qu'un: celui de français et celui d'anglais. Les autres élèves de la province n'ont pas à faire celui de français. Alors c'est une charge additionnelle pour nos élèves. On espère avoir une discussion avec le ministère de l'Éducation à ce sujet. On veut examiner comment on peut changer la durée des tests et comment on peut les intégrer au programme sans qu'ils soient un ajout à la charge de travail.»

Depuis trois ans déjà, les élèves de secondaire 4 de toute la province doivent passer les examens provinciaux qui évaluent leurs capacités en mathématiques et en langue. Ces examens comptent pour 40 % de la note finale. Pour la première fois cette année, les élèves de 3e année ont passé le test officiel en mathématiques. Les autres tests-pilotes, subis par environ 450 élèves de 3e et 6e années et secondaire 1 dans chaque programme et chaque matière (1), n'auront aucune incidence sur les notes finales. À compter de l'an prochain, tous les tests officiels compteront pour un pourcentage de la note finale à l'exception de ceux de la 3e année qui seront toujours à titre d'évaluation non quantitative.

Ces nouveaux tests on été mis en application à la demande du ministère de l'Éducation, explique la coordonnatrice responsable des projets d'évaluation en français au Bureau de l'éducation française, Florence Giroire. «Ça s'inscrit dans un mouvement pancanadien et même nord-américain, souligne-t-elle. Les gouvernements veulent être plus responsables et ils veulent être capables de fournir des données et des bases uniformes sur leur système d'éducation.»

«Si c'est pour savoir à quel niveau notre enfant est rendu, on n'a pas besoin de ça, s'exclame la présidente du comité scolaire de Notre-Dame-de-Lourdes et mère d'un enfant en 3e année, Johanne Ketsman. Un examen d'une semaine, je trouve ça ridicule! Mon petit bonhomme est tout stressé parce qu'il a peur d'oublier sa règle et parce qu'il ne pourra pas poser de questions. S'il a envie d'aller aux toillettes, il doit être accompagné par sa maîtresse. Nos enfants sont déjà assez stressés, on n'a pas besoin de ça en plus.»

Cette méthode d'évaluation est aussi loin de plaire aux enseignants, commente la présidente des Éducateurs et éducatrices francophones, Pauline Charrière. «Je ne suis pas contre le fait d'évaluer les élèves mais on ne peut pas se fier aux résultats d'un seul examen. Il faut qu'on prenne ces tests comme un outil d'évaluation parmi tant d'autres. Un examen comme ça ne répond pas à toutes les facettes de l'apprentissage de l'enfant.»

La publication des résultats inquiète aussi les enseignants qui ont à leur tour l'impression d'être évalués selon la performance de leurs élèves. «Le Ministère te dit de prendre l'enfant où il est mais oups! il faut qu'ils soient tous rendus au même niveau au mois de mai», proteste Pauline Charrière.

«À la DSFM, on est bien conscient que les tests basés sur les normes et les examens provinciaux sont là pour rester, soutient Roland Pantel. Alors, on se dit qu'on est aussi bien de les utiliser pour améliorer l'apprentissage des élèves. Il n'y a pas de doute que ça crée de l'anxiété chez les enseignants et c'est pour ça qu'on les encourage à participer aux différents comités d'élaboration et de correction des examens, ou encore de faire du perfectionnement professionnel pour se familiariser aux programmes d'études.»

Échos des aînés

JUIN 1998

RAPPORT DU PRÉSIDENT PAR INTÉRIM

Mesdames / Messieurs,

À mon avis, nous avons eu une année des plus intéressantes à plusieurs points de vue et aussi une année très mouvementée. D'abord, il y a eu l'inondation du siècle qui nous a obligés à remettre l'assemblée annuelle au mois de septembre.

Pendant la période de l'été, votre Conseil exécutif s'est rencontré pour finaliser la nouvelle constitution.

Le 3 février, une délégation de la FAFM a rencontré l'honorable Jack Reimer. Cette rencontre nous a permis de sensibiliser le ministre à nos besoins. Lors de notre rencontre, nous avons cru bon de demander au ministre de créer un comité consultatif sur le vieillissement. Nous croyons que ce comité refléterait les besoins globaux des aînés et normaliserait l'usage de la langue française au sein de notre communauté et à la grandeur de la province.

Le 11 décembre avait lieu le lancement officiel du Centre de ressources communautaire. Nous croyons que ce Centre et le Volet 55 aideront à offrir un service de qualité aux aînés dans tous les domaines qui nous affectent. Ce Centre est notre centre. Il nous revient à nous en tant que groupe et individus de contribuer à son développement et d'en faire la promotion. Le volet 55 fait partie intégrante du Centre avec les volets Information et Emploi.

L'autofinancement de la FAFM est une priorité pour la prochaine année. Dès le début, le capital du Fonds s'est élevé au montant de 1 100 $ en provenance des Chevaliers de Colomb et du Club Marguerite-Youville de la Villa Youville de Sainte-Anne. Depuis, notre Fonds a attiré deux Fonds de famille : celui du Fonds Lucien-Guénette qui est maintenant connu sous le nom *Fonds Famille Guénette*, ainsi que le *Fonds Rhéal Teffaine*. Plusieurs individus ont aussi fait acheminer leur contribution annuelle. MERCI du fond de notre coeur. Je suis fier de notre nouveau venu.

La page *Échos des aînés* a attiré beaucoup d'attention. Surtout la page qui a suivi l'Assemblée générale annuelle de la SFM à laquelle j'ai participé. Nous étions plusieurs membres de la FAFM à être témoins d'un événement qui a éveillé la communauté. La Fédération des aînés a à cœur non seulement les aînés, mais aussi les divers organismes ou groupes qui alimentent notre communauté. Non seulement j'ai réalisé que mes propos étaient lus, mais aussi que ceux-ci portaient fruit. Les partenariats que votre Fédération a réussi à établir avec les organismes que vous connaissez ont pour but d'assurer le maximum de services à nos membres et leur fournir les meilleurs moyens possibles de vivre en français, en santé et de profiter d'une retraite bien méritée.

Dans la dernière année, la FAFM a prêté main-forte à sa petite sœur de la Saskatchewan, la Fédération des aînés fransaskois, qui est en péril. Non seulement croyons-nous que cette démarche est importante, mais une démarche interprovinciale est une avenue de développement pour nos Fédérations sœurs. Nous pouvons jouer un rôle dans l'Ouest, ne serait-ce que de leur offrir notre expérience au niveau de notre cheminement vers une nouvelle structure.

La FAFM a le mandat d'offrir un appui aux personnes de 55 ans et plus à la retraite, de représenter leurs intérêts et de contribuer à l'épanouissement de la communauté franco-manitobaine.

En avril dernier, nous avons visité le Club La Berceuse de Saint-Malo pour y rencontrer les membres. Nous avons bien apprécié cet échange. La FAFM a traversé une période importante pour mieux répondre à ses membres et ses clubs. Son mandat et les services qu'elle assure à ses membres individuels et aux clubs affiliés sont à la base de son existence. Pour ces raisons, j'invite tous les clubs qui désirent connaître la Fédération et ses actions à nous contacter. Il nous fera grand plaisir de vous rendre visite dans vos clubs.

Avant de terminer, je remercie tous les artisans qui ont œuvré à l'organisation d'activités socio-culturelles. Merci pour votre dévouement qui est très apprécié. Merci aux Clubs Jovial et Harmonie de Sainte-Anne pour leur accueil chaleureux.

En terminant, je tiens à remercier sincèrement Adrien Leclerc, Dina Rondeau, Augustine Abraham et Hélène Trudeau pour tous les efforts et surtout leur grand dévouement à la cause des aînés. Merci du fond du cœur. Bonne Chance dans vos projets futurs.

Ensemble, nous sommes des partenaires dans le vieillissement. Merci d'être venus en si grand nombre à l'Assemblée générale annuelle à Sainte-Anne.

Merci,

Armand Guénette, président par intérim de la FAFM

MESSAGE DE L'AUMONIER

BIG BANG

On est parfois sidéré par l'annonce qu'un «Big Bang» aurait commencé l'Univers. Certains se mettent à douter de l'existence d'un Dieu créateur du «Big Bang». Pourtant les découvertes scientifiques devraient, elles, nous révéler la nature, nous amener à connaître mieux le Créateur. Pensons-nous qu'il y a deux semaines, les médias nous annonçaient l'existence d'une explosion plus puissante que toutes les constellations d'étoiles connues à date. Un «Big Bang» plus fort que le «Big Bang» de notre monde. Ne nous laissons pas troubler par des affirmations qui dépassent notre entendement.

Faisons attention à ne pas mesurer Dieu à notre taille. Dieu n'est-il pas illimité, infini? N'est-il pas plus grand, plus beau, meilleur que toutes les découvertes de notre esprit? N'est-il pas plus puissant que toute cette énergie? Dépassant tout ce que l'être humain peut découvrir?

N'essayons pas de limiter Dieu ou de l'enfermer dans nos calculs.

Dieu, tu es celui qui est Jésus
«Je suis celui qui suis», dit Jésus
Le seul qui existe par lui-même
Pas fait par d'autres, mais
celui par qui tout est fait
Tu tiens ta création en existence.

Mais pour ne pas nous effrayer par ta grandeur
Tu t'es révélé à nous,
À qui tu donnes le pouvoir te connaître.
Merci mon Dieu,
Arrêtons là, notre réflexion pour aujourd'hui
Quitte à la reprendre à un autre temps
Si cela intéresse les lecteurs.
Tu vois, nous, nous agissons dans le temps.
Aussi le gros «Big Bang», il a lui aussi eu,
dans le temps.

Toi, tu es l'Éternel!

Abbé Maurice Deniset-Bernier
Aumônier à la FAFM

TOURNOI PROVINCIAL ANNUEL DE GOLF

La Fédération des aînés franco-manitobains Inc. invite le grand public à venir donner le coup d'envoi avec Mon Oncle Oscar vers une belle retraite. À l'occasion de son tournoi provincial annuel de golf à La Broquerie, la FAFM a invité CKSB à diffuser l'émission Ici Midi en direct pour souligner le départ des ondes de Mon Oncle Oscar. ***(Voir détails dans le Babillard)***.

DES NOUVELLES DU PROJET

«HABITATIONS PARTAGÉES MANITOBA»

La promotion du projet Santé Canada «Habitations Partagées Manitoba » se concrétise avec jusqu'à date 3 demandes de participant(e)s concernés.

Le but de ce projet est de permettre aux personnes plus âgées de demeurer dans leur environnement aussi longtemps que possible, en assurant une présence de confiance envers l'aîné en échange d'un logis convenable et de travaux essentiels.

C'est un début encourageant. Cette initiative est très positive, de dire la directrice de ce projet, Mme Thérèse Gagnon.

Personne ressource : Augustine Abraham
233-6448

PROJET VÉCU, SURVÉCU, RACONTÉ

Des histoires racontées par des personnes de la région sud-est du Manitoba.

Ne nous arrive-t-il pas de dire : «J'aurais dû demander à quelqu'un de la parenté de me raconter cette histoire de famille ou de village, même j'aurais dû l'écrire pour bien m'en rappeler»? La FAFM vous invite à vous procurer un livre qui regroupe des récits d'expériences vécues par 19 raconteurs et raconteuses de sept régions du sud-est du Manitoba. Il veut tout simplement démontrer que c'est possible et assez facile de recueillir par écrit nos «perles locales et familiales» afin qu'elles ne soient pas perdues pour les générations futures. Les livres ainsi que les cassettes sont en vente à 7 $ chacun. Les coordonnatrices du projet sont Léonne Dumesnil, SNJM et Aurore Goulet.

La page Échos des aînés fait relâche jusqu'en septembre. Soyez au rendez-vous dès la dernière semaine de septembre pour plus de nouvelles de votre fédération et de ses futures activités pour l'année à venir. Passez un bel été.

Le Comité Échos

LE CLUB NOUS INFORME

CLUB OASIS SAINT-NORBERT
«CÉLÉBRONS 15 ANS D'AMITIÉ»

Notre souper mensuel du mois de mai revêtait un caractère tout spécial car à cette occasion nous fêtions le 15e anniversaire du Club Oasis Saint-Norbert.

Une invitation fut adressée à tous nos membres actuels ainsi qu'aux anciens membres qui avaient oeuvré sur les Conseils d'Administration des années écoulées depuis la fondation du Club. C'est ainsi qu'un nombre de 71 convives eurent le plaisir de renouer des amitiés tout en dégustant un délicieux banquet préparé par M. et Mme Joseph et Lorraine Brodeur de Pic & Nic.

Notre fête fut rehaussée par la présence des abbés Bernard Bélanger, Pierre Gagné et Marcel Toupin. Sincères remerciements à Mme Paulette Lafond, maîtresse de cérémonie. Mme Lafond a souhaité la bienvenue à tous les invités. Sincères remerciements à M. Cyrille Ouimette pour le toast qui a démarqué notre célébration et qui a ajouté un air de fête.

Bravo! aussi à tous les membres de l'exécutif pour le décor approprié, le service aux tables, les courses ici et là, l'esprit de collaboration et d'entraide tout au long des préparatifs de cette fête. Un merci spécial à Paulette, présidente, pour son travail, son enthousiasme et son élan d'organisation.

Nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers ceux et celles qui prirent part au programme qui fit suite au banquet. Mme Germaine Roy a fait un historique détaillé de notre club couvrant les années 1982 à 1990. Mesdames Yolande Lagassé, Dora Gervais et M. André Gervais nous ont fait revivre de façon humoristique, les années 1990 à 1998. Mme Cécile Cenerini a témoigné à propos de trois personnes (Marie St-Godard, M. Joseph Trottier et M. Albert Roy), qui ont vraiment apprécié les activités et la fraternité du club avant de nous quitter pour la maison du Père Céleste. Enfin, au comité d'accueil, comité de cuisine et tous ceux et celles qui ont contribué au succès de la fête, un gros merci. À tous ceux et celles qui étaient de la fête merci et revenez nous visiter.

Léontine Kenny
Club Oasis Saint-Norbert

Ouvrir son esprit au monde,
Ouvrir son coeur aux autres.
C'est rester jeune, à n'importe quel âge.

Jacques Sevre

Madame Noëllie Morin, présidente du Club Jovial à Sainte-Anne vous invite à vous joindre à un voyage organisé en destination du CANYON AGAWA et L'ÎLE MACKINAC

du 24 septembre au 1er octobre.

Personne contacte : Noëllie Morin au (204) 422-5391

VOYAGE FAFM

Organisé par Éliane Nadeau, responsable

EUROPE 1998

Du 16 septembre au 12 octobre

Avis aux intéressés - vous êtes convoqués à une réunion d'information le 9 juin 1998, en la salle Georges-Forest de la Maison franco-manitobaine, au 383, boul. Provencher à Saint-Boniface de 14 h à 16 h.

Avis public
Comité de révision
Rôle d'évaluation foncière de 1999
VILLE DE WINNIPEG

Conformément aux dispositions de la *Loi sur la Ville de Winnipeg* et de la *Loi sur l'évaluation municipale*, le rôle d'évaluation foncière de 1999 de la Ville de Winnipeg a été rédigé, et une copie en a été déposée aux bureaux suivants :

- Bureau de l'évaluateur municipal - 65, rue Garry
- Centre municipal, Rez-de-chaussée, Immeuble de l'administration, 510, rue Main
- Service des biens fonciers et de l'aménagement, Services de systèmes d'information, 3e étage, 395, rue Main

Ces copies du rôle sont à la disposition de toute personne qui désire les examiner.

La PREMIÈRE SÉANCE DU COMITÉ POUR REVOIR LES ÉVALUATIONS et entendre les requêtes en révision aura lieu le 15 JUILLET 1998 aux bureaux du Comité de révision, 2e étage, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg. Il y aura des séances de rappel au besoin, aux dates et lieux indiqués.

Toute personne qui croit qu'une évaluation devrait être révisée peut présenter une requête conformément aux articles 42 et 43 de la *Loi sur l'évaluation municipale*, L.M. 1989-1990 c.24 ci-après dénommée «la loi», qui prévoit ce qui suit :

Requête en révision

42 (1) La personne au nom de laquelle un bien a été évalué, le créancier hypothécaire qui est en possession d'un bien en vertu du paragraphe 114(1) de la *Loi sur les biens réels*, l'occupant de locaux qui est tenu, en vertu des conditions d'un bail, de verser les taxes sur le bien ou l'évaluateur peut présenter une requête en révision d'un rôle d'évaluation concernant :

a) l'assujettissement à la taxe;
b) le montant de la valeur déterminée;
c) la classification des biens;
d) le refus de l'évaluateur de modifier le rôle d'évaluation en application du paragraphe 13(2).

Conditions

43 (1) AU MOINS 15 JOURS AVANT LA DATE PRÉVUE POUR LA TENUE DE L'AUDIENCE DU COMITÉ MENTIONNÉE DANS L'AVIS, LES REQUÊTES EN RÉVISION DOIVENT :

a) être faites par écrit;
b) indiquer le numéro du rôle et la description cadastrale des biens imposables visés;
c) indiquer les motifs de la requête;
d) être déposées :
(i) soit par livraison au bureau indiqué dans l'avis public visé au paragraphe 41(2),
(ii) soit par signification au secrétaire.

LE PRÉSENT AVIS EST DONC PUBLIÉ POUR INFORMER LE PUBLIC QUE LA DATE LIMITE POUR DÉPOSER UNE REQUÊTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE DE 1999 EST LE 22 JUIN 1998 À 16 H 30.

Conformément à l'article 43(2) de la loi, seules les requêtes qui remplissent les conditions prévues à l'article 43(1) de la loi et qui sont signifiées au secrétaire dans le délai prescrit ci-dessus son. examinées par le Comité de révision.

Adresser toute requête au secrétaire du Comité de révision, Ville de Winnipeg, Rez-de-chaussée, 300, avenue Assiniboine, Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6. Les requérants dont la requête sera faite selon les conditions ci-énoncées et conformément à la *Loi sur l'évaluation municipale* L.R.M. 1989-1990 c.24, seront avisés par écrit quant à la date, l'heure et le lieu de l'instruction de leur requête.

Avant d'interjeter appel au sujet du montant de l'évaluation foncière, de l'assujettissement à la taxe ou de la classification des biens, on vous conseille d'en discuter avec les agents de la Direction compétente du Service de l'évaluation :

Évaluation commerciale	986–4998
Évaluation des biens résidentiels	986–2991
Renseignements généraux	986–2353 (standard téléphonique)

Brent Olynyk
Directeur des appels
Comité de révision
Ville de Winnipeg
300, avenue Assiniboine
Winnipeg (Manitoba) R3C 0X6
(Téléphone : 986–2700)

Fait le 5 juin 1998.

NOTE IMPORTANTE :

Les requêtes doivent être rédigées sur le formulaire du Comité de révision prévu à cet effet. Ces formulaires sont disponibles aux bureaux du Comité de révision situés au 300 de l'avenue Assiniboine, ou en appelant au 986–2700.

SOCIÉTÉ HISTORIQUE DE SAINT-BONIFACE

Une année bien remplie

Déménagement au Centre du Patrimoine, inventaire des archives du diocèse de Saint-Boniface, recherche généalogique. Encore une année bien remplie pour la Société historique.

Pascal DUBÉ

Le déménagement dans les nouveaux locaux du Centre du Patrimoine est sans contredit l'élément qui a retenu l'attention au cours de la dernière année d'activités de la Société historique de Saint-Boniface (SHSB).

La Société a aussi conclu de nouvelles ententes avec le diocèse de Saint-Boniface, la Société Radio-Canada et Parcs Canada pour la protection et l'entreposage d'archives ainsi que la gestion de lieux historiques. Voilà le constat qu'on fait les membres du conseil d'administration de la SHSB lors de l'assemblée annuelle tenue le jeudi 28 mai.

Bien que l'ouverture officielle du Centre du Patrimoine n'est prévue que pour l'automne, la bibliothèque et les bureaux sont ouverts et accessibles depuis déjà plusieurs semaines.

«La prochaine année en sera une d'aménagement pour nous dans ce nouvel emplacement, déclare le directeur général de la SHSB, Alfred Fortier. Nous devrons attendre encore environ deux mois avant que tous les travaux soient complétés. Il reste encore des tests à effectuer dans les voûtes pour s'assurer du contrôle de la température, de la ventilation et du niveau d'humidité pour la préservation des archives.»

La Société historique a fait l'inventaire et le déménagement des 28 000 volumes de la bibliothèque du diocèse de Saint-Boniface. La SHSB est également en train d'effectuer le transfert des archives des évêques Provencher, Taché et Langevin.

«Cela va certainement aider les chercheurs en histoire, mentionne Alfred Fortin. Dans les documents de Mgr Taché, on trouve la correspondance avec des homme politiques au moment de l'entrée du Manitoba dans la confédération, par exemple. Dans le cas de Mgr Langevin, c'est toute la question des écoles françaises au Manitoba qui est documentée.»

Dans ses nouveaux locaux, la Société historique assurera la conservation des archives vidéos et sonores de Radio-Canada. «Nous allons recevoir les rubans sonores et les vidéos de la société d'État. C'est une nouvelle entente qui a été conclue et qui permettra de préserver les archives de Radio-Canada.»

La SHSB a aussi renouvelé pour une période de deux ans son entente avec Parcs Canada pour la gestion du lieu historique de la Maison Riel. L'organisme est responsable de l'embauche de guides touristiques en plus d'assurer l'entretien et la programmation du site.

Par ailleurs, la SHSB a terminé son année avec un surplus de 65 $ sur un budget de 228 000 $. Le nouvel espace au Centre culturel franco-manitobain permet à la Société d'offrir de nouveaux services.

«Dans le Centre du Patrimoine, nous avons maintenant des espaces qui pourraient nous attirer des revenus, mentionne Alfred Fortier. Nous pouvons offrir notre salle polyvalente à des organismes ou des individus qui en ont besoin. Et dans quelques mois, nous allons savoir combien d'espace nous aurons de surplus dans nos voûtes, et donc étudier la possibilité de louer certains de ces espaces. Disons simplement qu'avec le financement qu'on va recevoir de l'Entente Canada-communauté pour la prochaine année, nous devrions pouvoir répondre à la demande.»

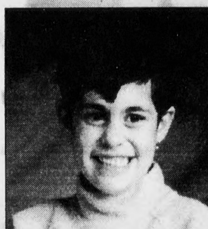
Le conseil d'administration de la Société historique est composé de neuf membres dont huit sont de retour pour l'an prochain. Le seul nouveau membre est Réal Lévesque. Les autres membres sont Hélène Martin, Léona Gaudron, Alfred Monin, Christian Benhamou, Michel Verrette, Carole Barnabé Henri Grimard et Louis Bernardin. Le président sortant est Henri Grimard.

Concours des jeunes Desjardins 1998

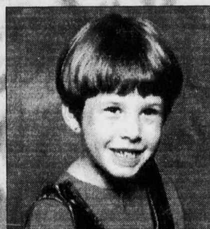
Félicitations aux lauréats provinciaux 1998!

ÉPREUVES EN ARTS PLASTIQUES

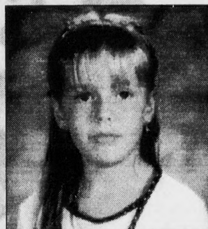
MENTION



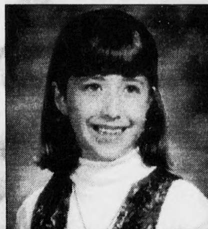
MICHÈLE MASSON TROTTIER
- Maternelle
- École Réal-Bérard
- Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys



CARISSA HATFIELD
- 1re année
- Heritage School
- Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys



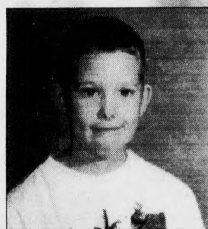
SOPHIE REY
- 2e année
- École Notre-Dame-de-Lourdes
- Caisse populaire de Lourdes



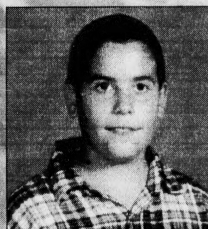
MEAGHAN DELAURIER
- 3e année
- École Sainte-Rose
- Caisse populaire de Sainte-Rose



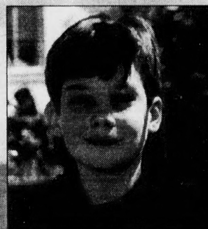
BRIGITTE HOUDE
- Secondaire 1
- École Réal-Bérard
- Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys



ADAM BOIVIN
- 4e année
- École Saint-Joachim
- Caisse populaire La Vérendrye



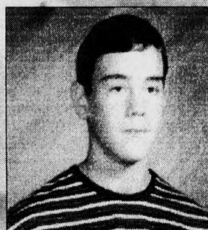
JOËL LAFOND
- 5e année
- École Saint-Jean-Baptiste
- Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste



DANIEL DICKSON
- 6e année
- La Salle School
- Caisse populaire de La Salle



STÉPHANIE RAFFARD
- 7e année
- Heritage Immersion
- Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys



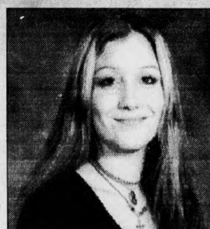
NICOLAS ALLEC
- 8e année
- École élémentaire Saint-Jean
- Caisse populaire de Saint-Jean-Baptiste



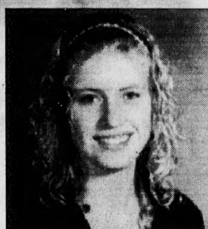
CHRISTINE CARBONNEAU
- Secondaire 1
- École Réal-Bérard
- Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys



MONIQUE BRÉMAUD
- Secondaire 2
- École Saint-Joachim
- Caisse populaire La Vérendrye



MÉLANIE HOUDE
- Secondaire 3
- École Réal-Bérard
- Caisse populaire de Saint-Pierre-Jolys

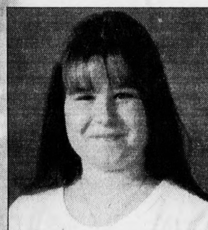


MÉLANIE ROCAN
- Secondaire 4
- École Saint-Joachim
- Caisse populaire La Vérendrye

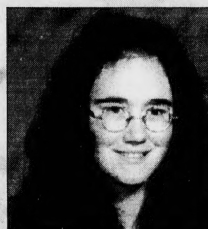
ÉPREUVES ÉCRITES



JOSÉE SAQUET
- 7e année
- École Jours de Plaine
- Caisse populaire de Laurier



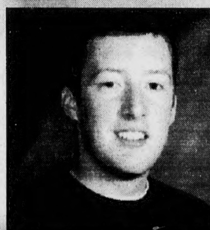
LIETTE KELSCH
- 8e année
- École Saint-Georges
- Caisse populaire La Vérendrye



JACQUELINE AVANTHAY
- Secondaire 1
- École Saint-Georges
- Caisse populaire La Vérendrye



ANNICK VINCENT
- Secondaire 2
- École Saint-Georges
- Caisse populaire La Vérendrye



MARTIN VINCENT
- Secondaire 4
- École Saint-Georges
- Caisse populaire La Vérendrye



Une exposition des œuvres gagnantes aux niveaux local, régional et provincial du Concours des jeunes Desjardins a lieu dans la ***Galerie*** *au Centre culturel franco-manitobain* ***du 4 juin au 1er juillet 1998****.*



Les caisses populaires du Manitoba

Les caisses populaires du Manitoba remercient vivement les enseignants et les enseignantes, les directions d'écoles françaises et d'immersion ainsi que le personnel responsable des caisses populaires du Manitoba dont la collaboration enthousiaste a permis que le Concours des jeunes Desjardins recueille la participation de 3 000 jeunes.

La Liberté LOISIRS

Cahier culturel et sportif.

SAINT-PIERRE-JOLYS

Silence on tourne

Vous avez toujours rêvé, dans le confort de votre salon, de visionner vos films sur écran géant? Pour Lucien Croteau, du salon à la salle de cinéma, il n'y a qu'un pas.

Anie CLOUTIER

Vendredi soir. Lucien Croteau rentre chez lui, descend les escaliers du sous-sol, traverse le bureau et ouvre une porte. Non, ce n'est pas la garde-robe qu'il trouve, mais bien une salle de cinéma.

Chaque vendredi, samedi et dimanche soir, Lucien Croteau et son épouse Bertille ouvrent les portes du Cinéma Jolys, une des rares salles de cinéma encore en activité dans les villages des environs. Lui s'occupe de la projection et elle des deux préposés à la billetterie.

La salle de 300 places, attenante à la maison des Croteau, a vu passer plus d'une génération de cinéphiles. «Les jeunes qui venaient passer la soirée au cinéma il y a 20 ans viennent aujourd'hui avec leurs propres enfants, confie Lucien Croteau. J'en ai vu passer du monde. Dans le temps comme aujourd'hui, on vient au cinéma pour célébrer un anniversaire ou pour une première rencontre. Il nous est arrivé toutes sortes d'aventures aussi. Il nous est arrivé d'avoir des films qui cassent ou sont égratignés. Il y a deux ou trois ans, par exemple, la bande sonore était à l'envers. J'ai dû tout rembobiner pendant que les gens attendaient dans la salle. Ils n'étaient pas contents, mais on s'en est bien sortis. J'en ai vu des films avec les années, mais ce que je préfère, ce sont les films d'action. *E.T.*, c'était pas mal bien tourné et ça avait attiré du monde. C'est bien certain qu'il faut aimer ça pour rester dans le business 24 ans!»

En 1974, Lucien Croteau, étudiant en administration des affaires, se cherche un petit commerce, pas trop compliqué, qui lui laisserait amplement de temps pour s'acquitter de ses tâches chez Safeway Canada. Entre en scène Albert Turenne, propriétaire du cinéma de Saint-Pierre, qui cherche justement à accrocher ses bobines. Deux et deux font quatre et Lucien Croteau devient propriétaire du Cinéma Jolys.

«C'est sûr qu'il n'y a pas beaucoup de villages des alentours avec leur propre cinéma. On a eu nos bonnes années entre 1974 et 1980, mais avec l'arrivée des vidéos autour de 1979, l'achalandage a diminué. Ça a repris en 1984 jusqu'en 1997, mais là avec les vidéos et Internet, les gens ont moins de temps pour aller au cinéma. Le cinéma, on y va quand il n'y a rien d'autre à faire ou quand il pleut. Mais s'il y a une noce à Saint-Pierre ou du hockey à la télévision, les gens ne viendront pas. Heureusement que des fois, le monde se tanne de regarder le hockey! Et puis, une chance que j'ai toujours travaillé en dehors, sans ça, on n'aurait pas pu arriver!», confie Lucien Croteau, aujourd'hui agent d'immeuble pour Saint-Pierre Realty et maire du village.

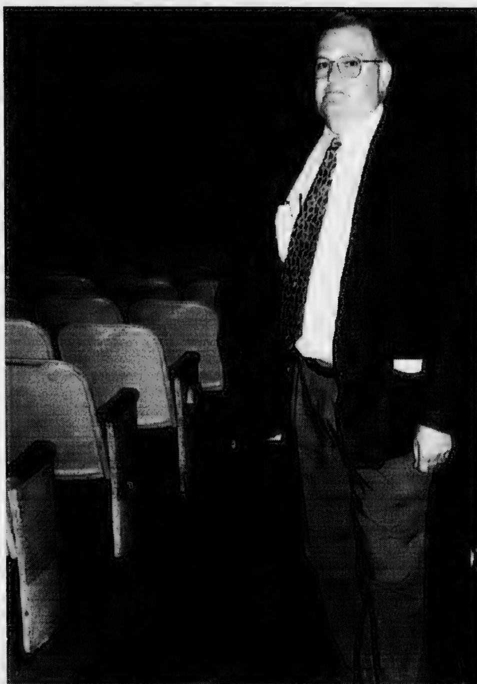


photo: Anie Cloutier

Lucien Croteau: «Heureusement que des fois, le monde se tanne de regarder le hockey!»

N'empêche que le film à succès *Titanic* a fait salle comble lors de son passage à Saint-Pierre. «Quand on a 100 à 150 personnes dans la salle, on est content, précise Lucien Croteau. Mais il faut dire qu'on fait affaire avec une firme spécialisée de Calgary qui sélectionne les films les plus populaires au "box office" et les fait parvenir aux petites salles comme la nôtre. On peut quand même ajouter ou retirer des films particuliers, changer l'ordre dans lequel on les présente selon ce qu'on pense. On a déjà essayé de présenter des films en français, mais ça n'a pas été très populaire. Même que Cinémental avait déjà pensé utiliser la salle, mais les gens n'avaient pas l'air intéressés.»

Construite en 1969, la salle du Cinéma Jolys prend de l'âge, mais ce sont surtout les deux projecteurs, qui datent de 1938, qui ont besoin d'attention. La technologie de projection a beaucoup évolué ces dernières années, indique Lucien Croteau. «On sait bien qu'il va falloir changer notre vieux système, mais par quoi? Il y a plusieurs systèmes actuellement sur le marché et on ne sait pas lequel sera encore utilisé dans 20 ans. Ce qu'on sait, c'est que ça nous coûterait environ 40 000 $ pour moderniser notre équipement. Il faut faire les bons choix.»

Comme l'indique Lucien Croteau, les prochains cinq ans seront décisifs en ce qui a trait à la technologie de projection. «Et puis, nous aussi, on arrive à l'âge de la retraite. Peut-être que s'il arrivait un jeune intéressé à prendre le cinéma...»



photo: Anie Cloutier

Je me souviens

Les membres de la Gendarmerie royale du Canada ont souligné le samedi 30 mai la mort de 18 de leurs confrères qui ont perdu la vie dans l'exercice de leurs fonctions au Manitoba. La commémoration s'est déroulée avenue Portage devant le monument réalisé en leur honneur par l'artiste Madeleine Vrignon.

Le Babillard

LA BROQUERIE

✎ ***Tournoi provincial annuel de golf de la FAFM*** au parcours de golf La Vérendrye le merdredi 24 juin. Inscription: 11 h. Coup de départ: 13 h (Texas Scramble - 18 trous). Diffusion en direct de l'émission *Ici Midi* avec Mon Oncle Oscar, qui prend sa retraite. Coût: 30 $ (1-888-424-5046 ou 1-204-424-5667).

MONTCALM

✎ Le ***Festival du patrimoine Montcalm se tient les 26, 27 et 28 juin***. Le 26, rendez-vous à ***Letellier*** pour une soirée dansante pour adolescents. Le 27, la fête se transporte à ***Saint-Joseph*** pour la parade, BBQ et activités diverses. Enfin, le 28 ***Saint-Jean-Baptiste*** accueille des artistes manitobains pour un spectacle multiculturel et plusieurs activités sportives. Renseignements: 758-3075.

SAINTE-ANNE

✎ ***Journée communautaire*** le dimanche 14 juin de 11 h 30 à 14 h 30 au parc des Rédemptoristes (derrière l'église). Au programme: hot dogs, ballons, promenades en canot, maquillage pour enfants et messe bilingue en plein air à 10 h 30. Le Musée Pointe-des-Chênes ouvrira ses portes entre 12 h et 14 h.

SAINT-PIERRE-JOLYS

✎ ***Vente d'artisanat*** au Musée de Saint-Pierre-Jolys le samedi 13 juin de 10 h à 16 h. Entrée gratuite! (433-7226).

EN VILLE

✎ Le ***reboisement annuel de Sauvons notre Seine*** se déroulera le samedi 6 juin à 10 h au bout de la rue Kavanagh. On demande aux bénévoles de s'habiller selon la température, d'amener des gants de travail, des bottes, un seau et une pelle ainsi que leur dîner. En cas de pluie, l'activité sera remise au dimanche 7 juin à 13 h (233-0294).

✎ ***Cribbage*** au Club La Vérendrye tous les mardis à partir de 19 h (237-4137).

AVIS DE RECHERCHE

✎ Pour proposer vos services en tant que bénévoles ou pour participer au ***Derby du lieutenant-gouverneur*** qui aura lieu le 27 juin, contactez Georges Beaudry au 237-4654.

RENCONTRES ET RÉUNIONS

✎ ***Dîner-rencontre des femmes d'affaires franco-manitobaines*** tous les derniers mercredis du mois à 12 h au Club La Vérendrye (233-8997).

✎ Dîner-rencontre de la ***Chambre de commerce francophone*** tous les deuxième mardis du mois à 12 h au Club La Vérendrye (235-1406).

✎ ***Pluri-elles*** tient son AGA le jeudi 11 juin à la salle Radisson du club La Vérendrye. Inscription: 18 h 30, réunion: 19 h.

✎ Le ***Conseil jeunesse provincial*** et le ***100 Nons*** tiennent leur AGA le 11 juin à 19 h au CCFM.

✎ AGA du ***Festival du Voyageur*** le 16 juin à 19 h au 768, avenue Taché.

✎ ***Développement et paix*** (section diocésaine francophone de Saint-Boniface) vous convie à sa réunion annuelle le mardi 16 juin à 19 h, salle C du Centre de pastorale (622, avenue Taché). renseignements: 233-7638 ou 474-9115.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

Vous voulez faire la promotion d'un thé-rencontre, d'une vente bric-à-brac, d'une fête communautaire, d'une réunion annuelle ou de tout autre événement communautaire? C'est facile! Vous n'avez qu'à nous télécopier l'information au 204 231-1998 **avant 17 h le lundi précédant la date de parution** *en précisant «pour le Babillard».*

CAROLINE SIMARD

En studio le 16 juin

Pascal DUBÉ

Après son passage à *La Boîte à chansons d'aujourd'hui* avec Edith Butler, Caroline Simard retourne en studio pour une deuxième série d'enregistrements. La jeune artiste originaire de Saint-Boniface demeure bien réaliste, malgré de grandes ambitions!

L'étudiante en Arts au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) profite pleinement de l'expérience qui s'offre à elle. C'est à partir d'un premier disque compact enregistré avec son agent Ronald Lamoureux qu'elle a été choisie pour participer à l'émission *La Boîte à chansons d'aujourd'hui* en compagnie d'Edith Butler. «Ronald Lamoureux m'a entendu chanter lors d'une boîte à chansons au CUSB, raconte Caroline Simard. Il m'a alors demandé si je voulais enregistrer quelques chansons en studio.»

À seulement 20 ans, elle a décidé de tenter l'aventure qu'elle a grandement appréciée. «À l'arrière scène, j'étais pas mal nerveuse, se souvient-elle. Mais les gens autour de moi ont été super et m'ont beaucoup supportée. Edith Butler est vraiment gentille. Ce fut une expérience vraiment extraordinaire que je n'oublierai pas de sitôt!»

Caroline Simard retourne en studio le 16 juin pour enregistrer une ou deux autres pièces en compagnie de Ronald Lamoureux et d'un chanteur inuit. «On retourne en studio pour enregistrer un projet pilote en compagnie de Noah Tiktak, un Inuit que j'ai rencontré lors d'un voyage dans les Territoires du Nord-Ouest, déclare Ronald Lamoureux. On va enregistrer une chanson en français, en anglais et en inuit. C'est un projet réalisé dans le cadre du Centre éducatique du Collège universitaire de Saint-Boniface.



photo: Hubert Pantel

Après son passage à *La Boîte à chansons d'aujourd'hui*, Caroline Simard retourne en studio avec Ronald Lamoureux pour enregistrer de nouvelles chansons.

«Pour ce qui en est du premier projet pilote que j'ai réalisé avec Caroline, je suis pas mal surpris des résultats, affirme Ronald Lamoureux. Ça fait plus de 15 ans que j'envoie des chansons en Europe et c'est la première fois que j'entends d'aussi bonnes critiques. Nos pièces tournent pas mal en Normandie, semble-t-il. Caroline possède un potentiel énorme et j'espère qu'on aura la chance d'aller là-bas faire quelques spectacles pour voir la réaction des gens.»

Mais Caroline Simard garde les deux pieds sur terre en pensant à ses études. «J'aimerais bien enseigner la musique un jour, affirme-t-elle. Mais pour l'instant, je me concentre sur ma troisième année en Arts que je vais entreprendre l'an prochain. Si je ne vais pas étudier en musique, je vais peut-être étudier les sciences sociales parce que le travail social m'intéresse aussi.»

Le CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL

et

Le 100 NONS

tiendront leurs
Assemblées générales annuelles
conjointement

le 11 juin 1998 à 19h00

Salle Antoine-Gaborieau (Centre culturel franco-manitobain)

avec le conférencier invité
Jean-Jacques Lacasse, poète contemporain à Envol 91 (Les Combines)

Amendements proposés à la constitution du Conseil jeunesse provincial

ajouter à l'article VIII ce qui suit:

« 5. **Honoraire de la présidence**

La présidence pourra recevoir des honoraires ne totalisant pas plus que $3000 en fonction de ses obligations en terme de visibilité de la présidence, les obligations de représentation et les obligations pour des activités jeunesses. Les honoraires ne seront pas fournis en fonction de la gouvernance et de l'administration régulière de l'organisme.

L'encadrement de ces honoraires sera établi par le comité du personnel et la direction générale et fera partie du manuel de politiques de l'organisme. »

amender la clause 3. e) de l'Article VIII comme suit: (**amendement en gras et souligné**)

« chaque membre du conseil d'administration aura droit à un vote, à l'exception du président qui ne votera qu'en cas de parité **et à l'exception du président sortant de charge qui n'aura jamais droit de vote;** »

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

Au Mârdi Jazz le 9 juin à 20 h 30: ***David Larocque***. Les 11 et 12 juin à 20 h 30 au Foyer: ***Ya Ketchose & Paul Lachance*** ainsi qu'***Edmond Dufort***. Le 13 juin: ***30e anniversaire du 100 Nons***.

Soirées Blues, Jazz ou Rock tous les vendredis au Club La Vérendrye (233-8997).

Richard Tyborowski est l'invité de la ***Société de guitare classique de Winnipeg*** le 6 juin à 20 h à l'église Young United.

Soirée-bénéfice pour l'***Opéra du Manitoba*** le 10 juin à 18 h 30 au Muddy Water Smokehouse BBQ and Blues Restaurant à la Fourche. Invités: ***Long John Baldry, Jennifer Hanson, Laurent Roy, Maggie May et Tony Robertson***. Admission: 85 $ (942-7479).

Le 12 juin à 20 h, rendez-vous à la salle Pauline-Boutal du CCFM pour le ***Chant'Ouest*** (233-8972).

Le ***Festival de Jazz de Winnipeg*** et l'Alliance française accueillent ***François Jeanneau Quartet*** le vendredi 19 juin à 19 h. Également au programme du Festival: Peter Appleyard, Diana Krall, Toots Thielemans, Terence Blanchard et bien d'autres du 12 au 22 juin (780-3333).

La jazziste manitobaine ***Jennifer Hanson***, accompagnée de ***Laurent Roy*** et de ***Gilles Fournier***, seront au Liberty Grill les 15 et 16 juin pour le lancement de leur dernier album *Something Cool*.

DANSE

Jusqu'au 6 juin les élèves de l'école professionnelle du Ballet royal de Winnipeg montent ***In Concert*** avec des extraits de *Coppélia*, *Le lac des cygnes* et *Le Corsaire* (956-2792).

Le 6 juin à 19 h 30 au Manitoba Theatre Centre: ***18e Festival de danse du Manitoba***. Billets: 8 $ (989-5260).

THÉÂTRE

Shakespeare in the Ruins monte ***Much Ado About Nothing*** (957-1753).

Rumplestiltskin au Fantasy Theatre for Children du 15 au 21 juin. Billets: 6 $ (944-0581).

CINÉMA

Au Cinéma Jolys: ***Deep Impact*** les 5, 6 et 7 juin. Également: ***Quest for Camelot*** le 12 juin à 20 h 30 ainsi que les 13 et 14 à 14 h suivi de ***The Big Hit*** les 13 et 14 juin à 20 h 30 (433-7192).

En juin au cinéma IMAX (Place Portage): ***Everest*** (956-4629).

PLANÉTARIUM

Le 7 juin à 19 h 30: ***Live Skywatch Presentation - NASA Gets Back to the Future***. Également à l'affiche: ***Case # 13: The Search For Extraterrestrial Intelligence*** et ***Zeke's Dazzling Sky***. Billets: 3,99 $.

EXPOSITION

Jusqu'au 4 juillet à la Main/Access Gallery (121-100, rue Arthur): ***There. And Here***, récentes œuvres de Thorie Hinds (956-2089).

À compter du 20 juin au Musée de l'homme et de la nature: ***The Real Dinosaurs: Reconstructing the Past in Western Canada*** (956-2830).

Jusqu'au 30 juin, la galerie de l'Alliance française présente les œuvres de la photographe ***Geneviève Stephenson*** (477-1515).

Durant tout le mois de juin à l'hôtel de ville de Winnipeg: les œuvres de ***Cyril Assiniboine***.

Allen Smutylo, The First Millennium en montre à The Upstairs Gallery (266, rue Edmonton) jusqu'au 13 juin (943-2734).

Jusqu'au 11 juillet, le CCFM présente les gagnants du ***Concours des jeunes Desjardins***. Vernissage et remise des prix le 4 juin à 19 h.

Rythmes, pastels et acryliques d'Ewa Tarsia jusqu'au 16 août au Foyer du CCFM.

Printmakers Ten du 25 juin au 19 juillet à la galerie Picture Hook (414, chemin Academy). Vernissage le 25 juin à 18 h 30.

Sélection recueillie par Anie CLOUTIER

CINÉMA

Rivard présente Gaboury

Carole THIBEAULT



Louis Paquin, Charles Lavack et Étienne Gaboury.

Après *Les Serpents de Narcisse*, les Productions Rivard s'apprêtent à lancer leur premier documentaire «à grand déploiement». *Étienne Gaboury, Architecte* vient confirmer près de trois années d'efforts assidus pour faire de cette maison de production, l'unique à travailler en français dans l'Ouest, une entreprise crédible. À preuve, les Productions Rivard se préparent à tourner un nouveau documentaire sur le Yukon en coproduction avec l'Office national du film.

Le lancement du documentaire *Étienne Gaboury, Architecte* devrait avoir lieu à l'automne et sa diffusion sur les ondes de Radio-Canada est prévue pour janvier 1999. «*Les Serpents de Narcisse* a été le premier projet terminé des Productions Rivard, indiquent les deux partenaires Louis Paquin et Charles Lavack. Mais le premier vrai projet, ç'a toujours été Gaboury. On a travaillé très fort pour ce projet-là mais ç'a pris 18 mois juste pour obtenir la licence du diffuseur. C'est sans compter toutes les autres démarches qu'il a fallu faire auprès des autres bailleurs de fonds.»

Mais la patience et le travail acharné ont porté fruit. Maintenant, les Productions Rivard font partie d'un consortium de cinq maisons de production francophones provenant de l'Ontario, du Nouveau-Brunswick et du Québec. C'est grâce à ce partenariat qu'ils ont pu prendre en charge le côté technique de l'émission de variétés *Le Boîte à chansons d'aujourd'hui* tournée au Club La Vérendrye en mai. Leur nouvelle production sur le Yukon fait aussi partie d'une série de documentaires portant sur la francophonie. Le tournage de ce documentaire sur la ville de Dawson City au tournant du millénaire débutera le 19 juin et sera réalisé par Maurice Morin.

Si les Productions Rivard ont mis 18 mois à obtenir une licence de diffusion de Radio-Canada pour le film sur Gaboury, six mois ont été suffisants pour le film sur le Yukon. C'est donc dire que l'unique diffuseur francophone dans l'Ouest se montre de plus en plus coopératif, conclut Louis Paquin. «Mais on a encore besoin de la communauté et de l'appui des diffuseurs, lance-t-il. Ce n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire, surtout qu'il n'y a aucun précédent en français dans l'Ouest.»

Louis Paquin et Charles Lavack se réjouissent d'ailleurs de la venue possible de la Télévision française ontarienne (TFO) sur les réseaux manitobains, ce qui ouvrirait le marché pour leur produit.

DANSE

La communication, une question de structure

Josée Garant, chorégraphe, entrevoit un retour à la sensualité et au romantisme dans la danse moderne.

Anie CLOUTIER

«Un bon chorégraphe doit avoir un sens de l'esthétisme, être créatif, original, mais pas nécessairement innovateur, explique Josée Garant. Et par-dessus tout, il doit être bon communicateur pour créer un lien avec le public.»

Josée Garant enseigne l'improvisation, la danse moderne et la chorégraphie à l'école du Ballet royal de Winnipeg. Née à Sherbrooke au Québec, elle a étudié la danse à l'université York, au Ballet national de Toronto et auprès de divers professionnels de la danse à Montréal avant de s'établir à Winnipeg en 1989. Elle est aussi chorégraphe professionnelle depuis 1991.

Le ballet classique est très axé sur des structures formelles, pas de danse et mouvements, cadres dans les limites desquels le chorégraphe doit travailler. À l'opposé, la danse moderne rejette cette structure rigide, fait remarquer Josée Garant.

La chorégraphe pose cependant un regard critique sur cette tendance très courante chez certains de ses congénères de miser sur l'expression personnelle et la recherche artistique aux dépens de la communication avec le spectateur.

«Quand on délaisse trop la structure, insiste-t-elle, on risque de perdre le public. Dans leur recherche personnelle, beaucoup de chorégraphes oublient le public qui a besoin de structure. Je n'ai jamais été le genre de personne à garrocher un paquet de mouvements à la figure du public. J'ai un grand respect pour la tradition théâtrale et de la danse. Je favorise d'ailleurs une utilisation traditionnelle de la lumière et des costumes. J'aime conserver un certain montant de structure dans mon travail, regrouper, organiser les danseurs en lignes ou selon des formes géométriques. Ça permet au spectateur de comprendre, de suivre les mouvements et de s'accaparer la pièce, de la faire sienne.»



photo: Anie Cloutier

«Le bon chorégraphe doit savoir placer les mouvements de façon à ce que ça soit cohérent. Par exemple, en peinture ou en décoration, pour mettre du jaune à côté du mauve, il faut que ça soit pensé. Du quadrillé peut aller avec du zigzag à condition que ça soit réfléchi.»

La spontanéité, la sensualité et le caractère naturel de la danse contemporaine sont les caractéristiques principales qui ont attirée Josée Garant vers ce style de danse. «La danse classique était à l'origine une danse de cour royale. C'est pour ça qu'elle est restée très riche, très prestigieuse. La danse contemporaine, elle, évolue continuellement avec les années. La danse d'aujourd'hui ne sera pas pareille demain. Elle reflète l'actualité.»

En effet, parallèlement aux événements sociaux et économiques qui ont marqué les années 1990, la danse moderne a traversé ces dernières années une période très sombre, remarque Josée Garant. «On sort d'une période marquée par l'individualité, le noir, la technologie... très garrochée. Mais je pense qu'on revient tranquillement vers le romantisme, la sensualité et la spiritualité. On n'est plus obligé de mettre des pantalons aux femmes. C'est OK de porter une robe. En tout cas, j'espère que c'est vers ça qu'on s'en va parce que ça me ressemble beaucoup plus.»

Josée Garant s'est classée troisième au Festival des arts de Saint-Sauveur. En 1996, elle a collaboré à Seven Deadly Sins de Groundswell et a aussi chorégraphié le film Through My Eyes de Kathryn Martin et Pas de Trois de Marc-François Tremblay. Sa dernière création, Nocturne, est parmi les œuvres présentées par les élèves de l'école du Ballet royal de Winnipeg à la salle du Centenaire jusqu'au 6 juin.

CHANSON

Edmont Dufort chante fort

Carole THIBEAULT

Edmont Dufort sera fort occupé cet été. Les projets s'accumulent sur la table de travail du chanteur franco-manitobain qui se prépare entre autres à lancer son tout premier disque compact.

«Je travaille présentement à l'enregistrement des pièces, mentionne Edmont Dufort. Jusqu'à maintenant, je n'ai fait qu'une cassette et c'était en anglais. Mon disque va comprendre 12 chansons dont *Les Anciens*, *Les Terres du Whiteshell*, *Ma Maison* et *Vacances d'été*. J'aimerais pouvoir le sortir avant la mi-août pour l'avoir lors de mon voyage en France.»

En effet, le chanteur se produira à compter du 23 août à la Maison du Québec à Saint-Malo. Rappelons que cette tournée est le prix que lui a remis l'Office franco-québécois pour la jeunesse lors du dernier Gala international de la chanson de Granby, tenu en septembre 1997.

En outre, Edmont Dufort chantera en tant qu'artiste invité lors du gala Chant'Ouest le 12 juin prochain à la salle Pauline-Boutal du Centre culturel franco-manitobain et fera partie de la programmation des Fêtes du Canada. Edmont Dufort espère ensuite entamer une tournée au Québec à l'automne.



Dernière chance de vous abonner avant l'été !









Les abonnés fidèles, les comediens et les auteurs du Cercle Molière vous invitent à se joindre à eux pour leur saison époustouflante ! Le CM leur tient à coeur. Ils ont leurs billets en main, il voient les spectacles. Venez vous aussi au ***Cercle Molière*** *!*

Abonnements :

Adultes : 59,95 $ + tps
Étudiants et personnes d'âge d'or : 54,95 $ + tps
Galabonnement : 120 $ + tps
Gala du homard : 74,50 $ + tps (19 septembre)
Billets simples : 17,99 $ + tps et 16,45 $ + tps
Tél : (204) 233-8053

Théâtre de la Chapelle 825 rue Saint-Joseph Tél : 233-8053

C'EST L'ÉTÉ

par Carole Thibeault

Pour les camps d'été!

Je n'ai rien contre les voyages en famille mais je suis plutôt une inconditionnelle des camps d'été!

Enfant, me séparer de maman la première fois pour une aussi longue période (une grosse semaine) m'a paru un peu inquiétant. Mais deux heures après le départ de mes parents, je m'étais déjà fait de nouveaux amis en m'amusant à les éclabousser avec le boyau d'arrosage et mes moniteurs se pâmaient devant ma capacité à composer des chansons dans le temps de le dire! Le lendemain matin, c'était à mon tour de me surprendre en beurrant mes toasts toute seule, orgueil oblige.

J'ai appris à jouer au drapeau, à marcher dans la boue (yé!), et dans la garnotte (ayoye!), à faire de la voile et du canot. J'ai appris à faire des pansements, à trouver le nord et à utiliser la boussole (je suis de la ville!), à nommer les oiseaux par leurs noms et à reconnaître la saracénie, fleur carnivore qui était à mon camp ce que le bison est au Manitoba. Tant de choses en une semaine, je n'ai jamais eu le temps de m'ennuyer... et j'avais de quoi rêver pour toute l'année à venir!

Adolescente, j'ai continué à aller à MON camp, religieusement, chaque année. Un mois avant le jour du départ, je préparais ma valise que je refaisais tous les jours en me demandant si Isabelle serait là elle aussi cette année, et le beau Eric que je zyeutais l'année passée... Nous étions des amis tellement proches, même si on ne se voyait que 12 jours par année, que nous faisions la grève de la faim, enfermés dans les dortoirs avec des biscuits soda, pour pouvoir aller camper tous ensemble au même endroit. Plus tard, certains de ces amis sont devenus tellement proches (pour vrai cette fois!) que je faisais deux heures d'autobus pour aller les voir.

Les camps m'ont donné la chance de pousser mes limites, de faire des exploits qui m'ont rendue fière de moi et dont je parle encore, 15 ans plus tard. Encore aujourd'hui, quand je rencontre Isabelle, on ne peut s'empêcher de se raconter les bonnes farces du bon vieux temps en mangeant une guimauve autour du feu.

«Te souviens-tu de la fois où nous avions perdu nos bonbons dans le bois? On n'arrivait plus à trouver l'arbre derrière lequel on les avait cachés!»

«Ah oui! Et toi, te souviens-tu de la fois où tu avais peur d'aller chercher du bois? Et de la fois où on a ramené le voilier malgré un vent déchaîné? Et la fois où on a composé une chanson d'adieu pour nos moniteurs? Et quand on veillait à la lampe de poche enfouies dans nos sacs de couchage?»

Alors, parents, vous vous sentez coupables de ne pouvoir offrir des vacances à DisneyWorld à vos ados? Rassurez-vous. Les camps d'été sont à votre portée et vos enfants ne vous remercieront peut-être jamais assez de les y avoir envoyés!



À propos des camps d'été... *La Liberté* a publié la semaine dernière un article présentant les différentes possibilités offertes en français cet été. Les camps de jour de la région Seine s'ajoutent à ces possibilités.

Ces camps sont offerts dans les écoles et parrainés par les comités de parents, qui ont reçu de l'aide financière de Francofonds et du gouvernement fédéral dans le cadre des projets Défi. Les parents contribuent 35 $ par semaine.

À Lorette, le camp aura lieu du 6 au 24 juillet. Il sera offert du 27 juillet au 14 août à Île-des-Chênes ainsi qu'à La Broquerie.

Les parents intéressés à obtenir plus de renseignements n'ont qu'à surveiller le sac d'école de leur enfant. Ils y trouveront bientôt un feuillet informatif. Ils peuvent aussi s'informer directement auprès de l'école de leur communauté.

S.L.

DÉJÀ Vu dans La LIBERTÉ

Congrès de la coopération



Saint-Boniface est l'hôte du Congrès canadien de la coopération le 24 au 28 juin prochain. Dans *La Liberté et Le Patriote*, édition du 10 juillet 1964 on pouvait lire: «Le comité responsable de l'organisation du congrès du CCC, tenu cette semaine au Manitoba, a bien travaillé, tout prévu, mis au point un programme digne des congrès annuels antécédents tenus ici et là dans les diverses provinces du pays. Félicitations donc à MM. Pierre Frossais, inspecteur en chef des Caisses populaires du Manitoba, René Toupin, secrétaire-gérant de la Caisse Centrale et du CCM, l'abbé Albéric St-Laurent, curé de Fannystelle, président du CCM et président du Comité du congrès, Joseph Chabalier, inspecteur des Caisses populaires du Manitoba et Maurice Gauthier, propagandiste régional de la Federated Co-op au Manitoba.»

Recette

Bouchées au bœuf

1/2 tasse (125 mL) de tranches fines de rôti de bœuf coupées en petits morceaux
1/2 tasse (125 mL) de fromage cheddar râpé
1 c. à thé (5 mL) de graines de fenouil
2 c. à soupe (30 mL) de farine de maïs
1 paquet de pâte à croissant réfrigérée

- Bien mélanger ensemble le rôti de bœuf, le fromage et les graines de fenouil.
- Diviser la pâte à croissant en 8 triangles. Couper chacun des triangles en deux afin d'obtenir 16 triangles.
- Saupoudrer la farine de maïs sur une planche à dépecer et enduire chacun des triangles de pâte de celle-ci. Déposer 1 c. à soupe (15 mL) du mélange de viande du côté le plus large de chaque triangle. Rouler chaque morceau de pâte autour de la viande, sceller les côtés et les extrémités.
- Déposer sur une plaque à cuisson légèrement huilée. Cuire dans un four préchauffé à 375°F (190°C) de 12 à 15 minutes ou jusqu'à ce que les bouchées soient dorées. Servir chaud ou froid.

Donne 16 bouchées.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2							■					
3										■		
4				■								■
5			■									
6					■							
7		■							■			
8								■				
9							■					
10						■						
11				■							■	
12									■			

HORIZONTALEMENT

1. Qui correspond à une participation financière.
2. Fit peur à quelqu'un. – Prénom féminin.
3. Comprendre, contenir. – Perçu.
4. Cause la mort. – Mollusque des mers chaudes.
5. Infinitif. – Représentent par la parole.
6. Bolet comestible. – Récipient comme fosse d'aisance mobile.
7. Dégénère en abcès. – Opération des postes.
8. D'un pôle. – Poil long et rude.
9. Propagateur d'une doctrine. – Feuille distribuée à des fins de propagande.
10. Dans le Gard. – Mélange fourrager de céréales et de légumineuses.
11. Large cuvette. – Prénom féminin.
12. Action d'émerger. – Possessif.

VERTICALEMENT

1. Qui participe.
2. Effrayé. – Provoque un état d'euphorie.
3. Prénom masculin. – Pigeon ramier.
4. Roche poreuse. – Enlève le bât au cheval.
5. Prénom féminin. – Chardons épineux.
6. Symbole d'une écriture. – Mesure itinéraire chinoise.
7. Hamster. – Dans la pensée chinoise ancienne, principe suprême d'unité du cosmos.
8. Malmène, s'acharne contre. – Qui est triple.
9. Qui a réussi socialement. – Sang-froid, courage.
10. Personnel. – Marquages au moyen de lettres.
11. Personne qui découvre un trésor.
12. Éclat. – Se disent de teintes artificielles données à des étoffes.

RÉPONSES DU N° 4

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	P	A	R	T	I	C	I	P	A	T	I	F
2	A	P	E	U	R	A	■	I	R	E	N	E
3	R	E	N	F	E	R	M	E	R	■	V	U
4	T	U	E	■	N	A	U	T	I	L	E	■
5	I	R	■	D	E	C	R	I	V	E	N	T
6	C	E	P	E	■	T	I	N	E	T	T	E
7	I	■	A	B	C	E	D	E	■	T	R	I
8	P	O	L	A	I	R	E	■	C	R	I	N
9	A	P	O	T	R	E	■	T	R	A	C	T
10	N	I	M	E	S	■	D	R	A	G	E	E
11	T	U	B	■	E	L	A	I	N	E	■	E
12	E	M	E	R	S	I	O	N	■	S	E	S

Le Club de Bicolo



Corey Reimer, 8 ans.



Meaghen Fillion, 8 ans.

Félicitations à nos gagnants!

École Saint-Jean-Baptiste

Corey Reimer
Antoine Ayotte
Meaghen Fillion

École Lavallée

Emilie Anderson-Grégoire
Joël Laurier
Adelina Petit-Vouriot

École Précieux-Sang

André Vrignon-Tessier
Andrée Bernardi-Hébert
Alain McNair

École Pointe-des-Chênes

Martin LaFlèche
Nathalie de Moissac
Jim Mourant

École de Sainte-Agathe

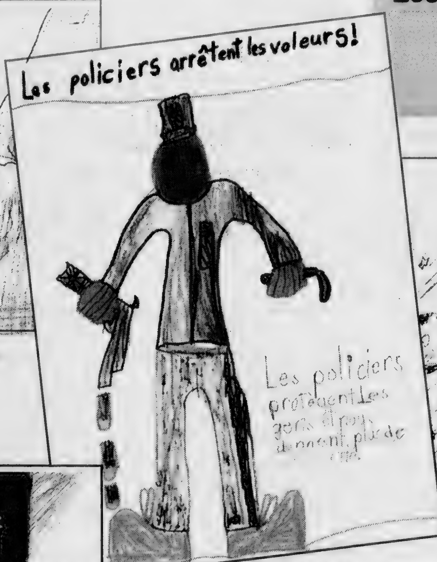
Colin Lemoine
Rémi Lemoine
Patrick Baudry

École indépendante de Saint-Claude

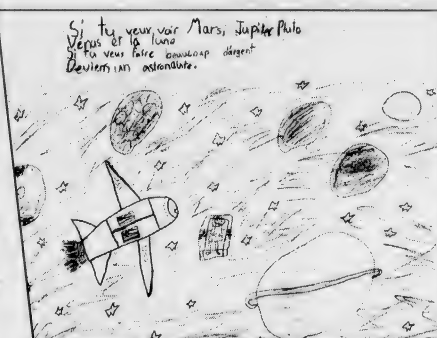
René Hince
Claudine Lambert
Chantal Sorin



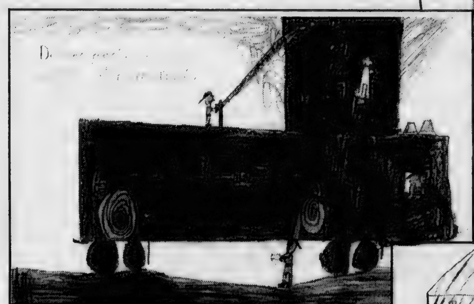
Adelina Petit-Vouriot, 9 ans.



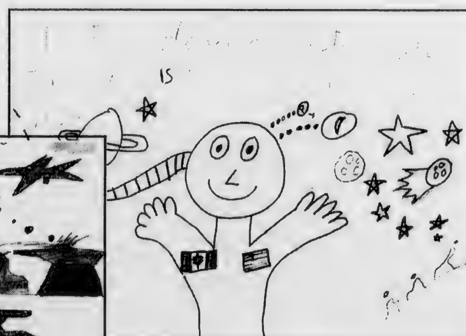
Antoine Ayotte, 7 ans.



Colin Lemoine, 8 ans.



André Vrignon-Tessier, 8 ans.



Joël Laurier, 9 ans.



Martin LaFlèche, 10 ans.

Une journée sous la pluie

Les jeunes athlètes francophones ont abattu 11 records, et même le mauvais temps s'est mis de la partie!

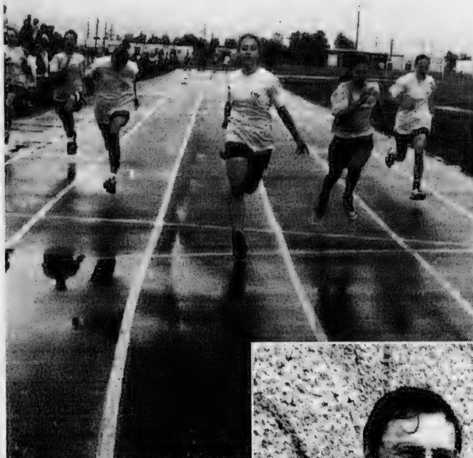
Marc-Éric BOUCHARD

Plus de 460 athlètes de 19 écoles de la Division scolaire franco-manitobaine ont, malgré la pluie diluvienne, gardé le sourire et participé de façon exemplaire à la sixième édition des Jeux du Manitoba, présentée au parc Maginot le 28 mai.

Selon l'un des coordonnateurs de la journée, André Brin, les jeunes ont gardé une discipline exemplaire. «Les jeunes ont patienté entre les compétitions et ils ne se sont pas préoccupés du mauvais temps, dit-il. Les bénévoles ont bien encadré les athlètes et la journée a été réussie.»

En ce qui concerne les honneurs individuels, Janelle Cloutier de l'école Lavallée a accumulé le plus de points, c'est-à-dire 27, pour terminer ex æquo en première place chez les 7e année avec Patrice Leclercq du collège Louis-Riel. Chez les filles de la 8e année, Catherine Duguay et Christine Michaud du collège Louis-Riel ont inscrit 25 points pour rafler la première place. Du côté des garçons, Éric LaFrenière de l'école Précieux-Sang et Patrick Binne de l'école Lavallée ont remporté la palme avec 25 points.

Chez les filles du secondaire 1, Roxanne Dhaene de l'école Saint-Joachim s'est classée première avec un total de 22 points. Pour leur part, Colin Magne de l'école Réal-Bérard et Michel Lavoie du collège Louis-Riel ont inscrit le plus de points avec 18. Valérie Chartier du secondaire 2 du collège Louis-Riel a été la meilleure avec un cumulatif de 23 points. Finalement chez les garçons du secondaire 2, Danys Dorge du collège Louis-Riel a été couronné champion avec un total de 27 points.



Malgré le mauvais temps, les jeunes ont offert de belles performances.

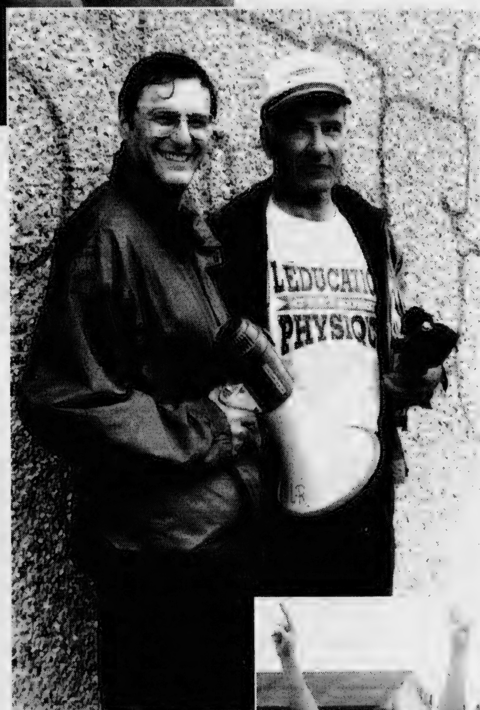


Jeremy Tingueley, Dalain Gagné et Alexandre Munilla montrent fièrement leurs médailles.

11 nouveaux records

La pluie et le temps frais n'a pas empêché neuf athlètes d'établir 11 nouveaux records. En effet, Annick Carrière de l'école communautaire Aurèle-Lemoine a terminé le 3 000 mètres avec un temps de 14 minutes 32 secondes. Chez les 7e année, David Siddall de l'école Lavallée a établi une nouvelle marque au 100 mètres avec un chrono de 13 secondes 12 centièmes. Patrice Leclercq du collège Louis-Riel a inscrit des nouveaux records aux 3 000 et 800 mètres, avec des résultats de 11 minutes 30 secondes et 56 centièmes ainsi que 2 minutes 37 secondes et 94 centièmes. Du côté féminin, Janelle Cloutier de la 7e année de l'école Lavallée est la nouvelle reine du 100 et du 200 mètres. Elle détient les chronos de 13 secondes et 43 centièmes au 100 mètres et de 30 secondes 10 centièmes au 200 mètres. Parmi les autres nouveaux records, quatre représentants du collège Louis-Riel: Joël Charrière et Michel Lavoie au saut en hauteur, Christine Michaud aux 3 000 mètres et Yannick Labelle au saut en longueur, sont les meilleurs de leur discipline. Enfin Cléo Butcher de l'école de Saint-Lazare a établi un nouvelle marque au 1 500 mètres avec un temps de 5 minutes 22 secondes et 47 centièmes.

En reconnaissance pour tout le travail accompli par les chefs de mission des écoles, le Conseil jeunesse provincial a donné le prix du meilleur chef de mission à Richard Alarie de l'école Lagimodière de Lorette. 2e place: Brian Martel de l'école Saint-Jean-Baptiste, 3e place: Brémault/Lemoine de l'école Saint-Joachim, 4e place: Marcel Lemoine de l'école Lacerte et 5e place Denis Foidart du collège Saint-Jean-Baptiste.



Yves Berthelet et Hubert Chaput ont gardé leur sourire tout au long de la journée.



David Siddall gagnant du 100 mètres masculin.

Jeux du Manitoba

Bannières des écoles

7e année total des points: Lacerte
Points per capita: Jours de Plaine

8e année total des points: Lavallée
Points per capita: Précieux-Sang

Secondaire 1 total des points: Louis-Riel
Points per capita: Réal-Bérard

Secondaire 2 total des points: Louis-Riel
Points per capita: Saint-Joachim

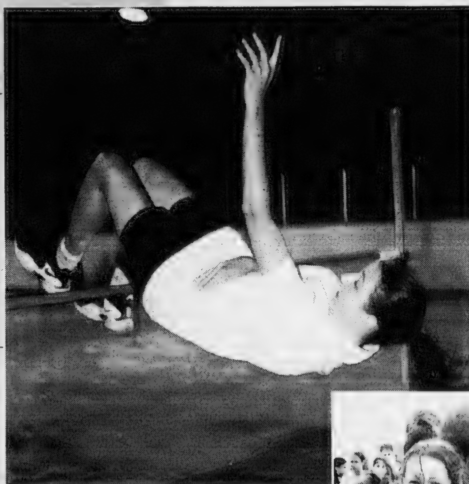
Médailles esprit sportif

Filles, 7e année: Christine Moreau de Lacerte.
Garçons, 7e année: Graham Carter de Pointe-des-chênes.

Filles, 8e année: Chantale Deblois de Louis-Riel.
Garçons, 8e année: Paul Marion de Gabrielle-Roy.

Filles, secondaire 1: Marie-Anne Beaudette de Louis-Riel.
Garçons, secondaire 1: Serge Lemoine de Gabrielle-Roy.

Filles, secondaire 2: Véronique Sabourin de Saint-Jean-Baptiste.
Garçons, secondaire 2: Todd Buors d'Aurèle-Lemoine.



Photos: Marc-Éric Bouchard

En raison du mauvais temps les compétitions de saut en hauteur ont été présenté à l'aréna Maginot.



Rachel Dion et Brigitte Bruneau ont eu froid.



Collège Louis-Riel: championnes provinciales

Les Voyageurs du collège Louis-Riel ont remporté le championnat provincial urbain de soccer féminin en défaisant les Clippers de l'école Kelvin par le pointage de 1-0 lors de la finale présentée à Brandon le 30 mai. Brigitte Magne a enfilé le but gagnant. L'équipe championne est composée de Mayur Raval, entraîneur, Louise Chaput, Hélène Marcoux, Brigitte Magne, Sara Martin, Sylvie Desmarais, Nicolas Wlock, entraîneur, Cosette Dorge, Lynn De Spiegelaere, Crystal Desrosiers, Mélissa Wlock, Athalie Orr, Danielle Pineau, Chantal Marcoux, Roseline Bohémier, Brigitte Desaulniers, Johanne Pineau, Nathalie Sylvestre.



Janelle Cloutier et Janelle Tardif.

Sports éclairs

Soccer

• **L'association de soccer du Manitoba** organise un camp d'été pour les jeunes âgés de 7 à 12 ans. Renseignements: 925-5754. • **L'association des footballeurs francophones** jouera son prochain match le 8 juin contre Chilean Selects au terrain Old Ex Ground de Winnipeg à 19 h.

Rugby

• **L'équipe provinciale senior du Manitoba** débutera une nouvelle saison au parc Maple Grove. Les deux premières parties à domicile auront lieu le samedi 13 juin contre **Calgary**, et le samedi 28 juin l'équipe de **Victoria** sera à Winnipeg pour affronter l'équipe manitobaine. Renseignements: Gary Pacholuk au 925-5664.

Hockey

• **L'école professionnelle de hockey** accepte maintenant les inscriptions pour les camps d'été. Renseignements: 222-2335.

Baseball

• **Un tournoi pour les jeunes d'âge moustique** (10 et 11 ans) aura lieu du **5 au 7 juin** à Winnipeg. Renseignements: Wayne au 896-6729. • La quatrième édition du **tournoi de balle-molle de Saint-Jean-Baptiste** aura lieu du 10 au 12 juillet. Le coût est de **120 $** par équipe. Renseignements: 758-3591 ou 758-3973. • Présentation d'un tournoi de balle-molle à **La Broquerie le dimanche 28 juin**. Coût **100 $** par équipe et **50 $** pour les familles. Renseignements: **Serge au 934-5492** et **Rhéal au 424-9442**.

Football

Les Lions de Fort Garry sont à la recherche de joueurs âgés de 8 à 20 ans pour la saison qui débutera au début juin. Le coût est de **150 $**. Renseignements: 489-5524 ou 275-5413.

Golf

• Dans le cadre de la Saint-Jean-Baptiste à La Broquerie, **une soirée steak et golf La Liberté** est organisée le vendredi 26 juin au Club de golf La Vérendrye. Le souper débutera à 17 h et le départ se fera à 19 h. **Coût: 20 $ par personne incluant le repas et un parcours de neuf trous.** Quatre joueurs par équipe, trois catégories: 1- parents/enfants élémentaires, 2- parents/étudiants, 3- Elle et lui. Minimum une femme par équipe. Renseignements: **Guy Boulianne au 1-888-424-5046 et Marc-Éric Bouchard au 1-800-523-3355.**

Triathlon

• Le triathlon de **Saint-Malo** aura lieu le 28 juin au parc provincial. Renseignements: 925-5636 ou 925-5933.

M.-É. B.

Vous avez des renseignements à nous faire parvenir sur les activités sportives dans votre région? Télécopieur: 231-1998.

ÉDUCATION PHYSIQUE

Trois écoles de la DSFM excellent

Marc-Éric BOUCHARD

Le collège Louis-Riel, l'école Précieux-Sang et l'école Lacerte ont mérités le Prix d'éducation physique quotidienne de qualité décerné par l'Association d'éducation physique. Chaque année, seulement 5 % des écoles canadiennes peuvent obtenir cette reconnaissance.

Ce prix est accordé aux écoles qui rencontrent des critères précis, tels que: temps d'enseignement en éducation physique, les programmes intra-muros et parascolaires, ainsi que d'autres activités spéciales.

Éducateur physique a l'école Lacerte, Marcel Lemoine est fier de la reconnaissance que son école a reçue. «C'est motivant de savoir que nous sommes reconnus parmi les meilleurs écoles au pays, souligne-t-il. Je bénéficie d'une très bonne collaboration avec l'administration de l'école.»

Selon lui, cette distinction permet à l'école de soigner son image de marque dans le domaine de l'activité physique et des sports. «Les jeunes de notre école aiment s'identifier à notre succès, exprime-t-il. Ils viennent nous voir et nous félicitent.»

En effet, l'école Lacerte à un excellent programme de motricité à l'élémentaire, au-delà de 85 % des élèves des 7e et 8e années ont participé à une équipe parascolaire cette année.



photo: Marc-Éric Bouchard

Marcel Lemoine: «C'est valorisant de savoir que mon travail a été récompensé.»

Pour sa part, l'éducateur physique de l'école Précieux-Sang, Yves Berthelet, s'est dit très heureux d'avoir reçu cet honneur. «Je travaille en étroite collaboration avec le directeur de l'école pour que les élèves reçoivent le meilleur enseignement possible, mentionne-t-il. À Précieux-Sang, nous misons sur les comités sportifs de 5e, 6e, 7e et 8e années qui assurent l'organisation et le bon déroulement des activités parascolaires.»

Enfin au collège Louis-Riel, avec déjà près de 40 équipes parascolaires en évolution, le collège relance un nouveau programme intra-muros. Initié et géré par les élèves et les enseignants, le comité des sports prévoit plusieurs nouvelles activités ainsi que des journées spéciales où la participation des élèves sera encouragée.



photo: Roger LaFrenière

Collège Louis-Riel: Le roi de la rivière Rouge

Les représentants du collège Louis-Riel (CLR) ont remporté la 7e édition de la course des canot de guerre présentée près du Treffpunkt Winnipeg Canoe Club le 31 mai. La troupe de l'entraîneur Robert Stanners est arrivée au premier rang avec un temps de 2 minutes 11 secondes et 43 centièmes, devançant de 32 secondes, l'embarcation du collège Sanford. Une seconde délégation du CLR a terminé en troisième place à dix secondes des gagnants.

L'équipe gagnante du collège Louis-Riel est composée de Lynn De Spiegelaere, Chantal LaFrenière, Jennifer Gysel, Andrée Lavergne, Liane Orr, Guylaine Arbez, Christine Dégagné, Chantal Dion, Christel Leclair, Sylvie Desmarais, Renaud Lafond, André Auger, André Fortier, Jean-Claude Saquet, Pierre Duguay et de l'entraîneur Robert Stanners.

La seconde équipe du collège Louis-Riel est formée de Christine Turenne, Mariève Bonin, Erin Châtelain, Chantal Lambert, Crystal Desrosiers, Christine Maynard, Francine Boily, Anna Collins, Pierre Guenette, Paul Deniset, Éric Plamondon, Sébastien Ouellette, Stéphane Lacroix et de l'entraîneur Marc Roy.

Abonnez-vous et devenez la famille chanceuse du 85e!

Célébrez notre 85e anniversaire avec nous. Abonnez-vous ou réabonnez-vous avant le 31 décembre 1998 et courez la chance de gagner un grand prix familial ou encore un des 20 Bérard qui seront tirés le 5 janvier 1999.*

La LIBERTÉ 85 ans
Je le vis, je le lis

Notre grand prix : un ensemble-cadeaux qui permettra à la famille gagnante de participer à toutes sortes d'activités en 1999.
La famille chanceuse du 85e gagnera :

un abonnement familial d'un an au Sportex
un abonnement familial d'un an à un mini-centre CRÉE
un abonnement familial d'un an au Club La Vérendrye
un abonnement familial d'un an au Marais Oak Hammock
un abonnement familial d'un an au Centre Fort Whyte
un abonnement familial d'un an à l'Alliance française
un abonnement familial d'un an à Envol 91.
un abonnement d'un an au *Journal des jeunes*
un laisser-passer familial du Festival du Voyageur
pour le festival de 1999
des montres pour les membres de la famille,
gracieuseté de À Point Promotion
un certificat-cadeau d'une valeur de 100 $
de l'agence de voyages Ultra D'Eschambault
Deux t-shirts (enfants) et deux casquettes (adultes)
du Conseil jeunesse provincial
une ronde de golf gratuite pour la famille,
ainsi que 25 % de rabais au restaurant le même jour,
de la part du Parcours de golf La Vérendrye
des coupons-rabais du Club de golf de la Rivière-aux-Rats
un exemplaire de tous les livres à paraître en 1999
de la part des Éditions du Blé
une copie de tous les livres à paraître en 1999
de la part des Éditions des Plaines
deux films gratuits au festival Cinémental
un abonnement familial d'un an au Musée de l'Homme et de la Nature

Vingt autres personnes pourront gagner
une œuvre **signée Réal Berard!**

Depuis 1913, les francophones du Manitoba se reconnaissent dans La Liberté, le compagnon indispensable pour être au courant de ce qui se passe chez nous.

Faites comme des milliers de fidèles abonnés: recevez La Liberté à la maison.

Toutes les personnes qui s'abonnent, se réabonnent ou abonnent quelqu'un d'autre entre le 10 avril et le 31 décembre 1998 sont admissibles à ce tirage.

Oui je m'abonne dès aujourd'hui!

Et en vous faisant parvenir mon abonnement au plus tard le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage.

Nom: ______________ Prénom: ______________
Adresse: ______________
Ville: ______________ Province: ______________
Code postal: ______________ Téléphone: ______________
Je choisis de payer par:
Visa: ______________ MasterCard: ______________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et outre-mer: 125 $

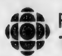
Je veux abonner un.e ami.e

Et en vous faisant parvenir ce coupon avant le 31 décembre 1998, je suis admissible au grand tirage, ainsi que la personne que j'abonne.

Nom: ______________ Prénom: ______________
Téléphone: ______________
Je choisis de payer par:
Visa: ______________ MasterCard: ______________
(inscrire le numéro de votre carte et la date d'expiration)
Chèque ou mandat poste: (libellez votre chèque ou mandat de poste à l'ordre de La Liberté)
C.P. 190, 383, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Nom: ______________ Prénom: ______________
Adresse: ______________
Ville: ______________ Province: ______________
Code postal: ______________
Manitoba: 28,50 $ Ailleurs au Canada: 32,10 $ Aux É.-U. et ou

Télé-horaire de la semaine du 8 au 14 juin 1998



Radio-Canada Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 6 h à 16 h

- 6h00 Bonjour chez vous
- 9h00 Cinéma:
  - *Franc parler (L)*
  - *La Mariée a du chien (Ma)*
  - *En attendant Broadway (Me)*
  - *Une épouse pour mon mari (J)*
  - *Meurtre en FM (V)*
- 10h00 Attention, c'est chaud!
- 11h30 Du tac au tac
- 12h00 Le Midi
- 12h30 Lingo
- 13h00 Les Sœurs Reed
- 14h00 Les P'tits Bonheurs de Clémence
- 15h00 Les Inventions de la vie
- 15h30 Looping
- 16h00 Tiny Toons (L)
  - Histoires secrètes (M)
  - Le Club des cinq (Me)
  - Tiny Toons (J)
  - La Bande à Picsou (V)

Lundi

- 16h30 L'Odyssée fantastique
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La Soirée du hockey Molson
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h27 Le Point
- 22h00 Les Nouvelles du sport
- 22h19 La Météo
- 22h20 La Politique fédérale
- 22h26 Droles de bêtises
- ➤ 22h35 Cinéma: **La Passe-montagne.** *Fr.-Can.-Suisse 1996. Drame de mœurs.*
- 0h40 Fin des émissions

Mardi

- 16h30 Mission top secret
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 L'Accent francophone
- 18h55 Moi, ma chanson
- 19h00 C'est juste une farce!
- ➤ 19h30 Les Grands Films: **Le Péril jeune.** *Fr. 1994. Comédie dramatique.*
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 23h50 Cinéma: **Beaucoup, passionnément, à la folie.** *G.-B. 1991. Comédie dramatique.*
- 2h05 Fin des émissions

Mercredi

- 16h30 Les Mondes de Sismi
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La Soirée du hockey Molson
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h27 Le Point
- 22h00 Les Nouvelles du sport
- 22h19 La Météo
- ➤ 22h20 Vues d'ici: **Les Bons Débarras.** *Can. 1979. Drame.*
- 0h45 C'est juste une farce
- 1h15 Vie de chalet
- 2h15 Fin des émissions

Jeudi

- 16h30 Sur la piste
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Chez nous
- 18h55 Moi, ma chanson
- 19h00 Jardin d'aujourd'hui
- 19h30 Au poste!
- 20h00 Direction : Sud
- 21h00 Coup d'œil
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h27 Le Point
- 23h00 Manitoba ce soir
- 23h30 Les Nouvelles du sport
- 23h49 La Météo
- ➤ 22h20 Cinéma: **Bille en tête.** *Fr. 1988. Comédie dramatique.*
- 1h55 Fin des émissions

Vendredi

- 16h30 Les Aventures des Intrépides
- 17h00 Watatatow
- 17h30 Lingo
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 La Soirée du hockey Molson
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h27 Le Point
- 22h00 Les Nouvelles du sport
- 22h19 La Météo
- ➤ 22h20 Cinéma: **Merveilleuse Angélique.** *Fr.-Ital.-All. 1965. Drame. Angélique est arrêtée, son amant est tué et ses enfants disparaissent. Elle réussit cependant à se sauver et part à la recherche de ses enfants. Connaîtra-t-elle enfin le bonheur?*
- 0h25 Moi et l'autre
- 0h55 Bouffe au jardin

Samedi

- 7h30 Winnie l'ourson
- 8h00 La Bande à Ovide
- 8h30 L'Histoire sans fin
- 9h00 Pierre et Isa
- 9h30 Aladdin
- 10h00 Doug
- 10h30 Où est Charlie?
- 11h00 Tiny Toons
- 11h30 Les Twist
- ➤ 12h00 Cinéma: **Retour à Snowy River.** *É.-U. 1988. Drame.*
- 14h00 Direction : Sud
- 15h00 Entrée des artistes
- 15h30 Chapeau melon et bottes de cuir
- 16h30 Branché
- 17h00 Vie de chalet
- 17h30 Chez nous 98
- 18h00 Le Téléjournal
- 18h30 Le Vent des années 60
- ➤ 19h00 Les Grands Films: **L'Affaire Pélican.** *É.-U. 1993. Drame politique. Une étudiante en droit rédige une thèse sur l'assassinat de deux juges de la Cour suprême. Peu de temps après le dépôt de son mémoire, elle devient elle-même la cible de tueurs professionnels.*
- 22h00 Le Téléjournal
- 22h26 La Météo
- 22h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 22h50 Télé-suspense: **Procès devant jury.** *É.-U. 1994. Drame. Une jeune femme, mère et divorcée, est retenue pour faire partie d'un jury devant juger un dangereux gangster.*
- 1h05 Fin des émissions

Dimanche

- 7h30 Les Moomins
- 8h00 Les Oursons volants
- 8h30 Iznogoud
- 9h00 Pierre et Isa
- 9h30 Franc Croisé
- 10h00 Le Jour du Seigneur
- 11h00 En toute liberté
- 11h30 Point de presse
- 12h00 Second Regard
- 12h30 Pour tout l'art du monde
- 13h30 *À communiquer*
- 14h00 La Soirée du hockey Molson
- 17h00 Le Téléjournal
- 17h30 Découverte
- 18h30 Les Beaux Dimanches: ***La Course destination monde - Gala***
- 20h00 Les Beaux Dimanches: ***Les enfants, c'est pour quand?***
- 21h00 Le Téléjournal
- 21h24 La météo
- 21h27 Les Nouvelles du sport
- ➤ 21h50 Ciné-Club: **Boulevard du crépuscule.** *É.-U. 1950. Drame psychologique. Un scénariste désargenté accepte l'hospitalité d'une ancienne vedette du cinéma muet, qui rêve de faire un retour à l'écran. Bien que conscient du déséquilibre de celle-ci, il se laisse vivre à ses dépens et devient même son amant.*
- 0h40 La Semaine verte
- 1h40 Fin des émissions

Toutes les informations contenues dans le télé-horaire sont sujettes à changements en fonction des matchs de hockey.





TVA

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 16 h

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Bla bla bla
- 9h00 Taillefer et fille
- 10h00 Aimer
- 10h30 Les fruits de la passion
- 10h45 J.E. en direct
- 12h30 Boutique TVA
- 13h30 Les feux de l'amour
- 14h30 Top modèles
- 15h00 Claire Lamarche
- 16h00 Beverly Hills, 09210

Lundi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Tarzan
- 18h30 Les ailes de la mode
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 Le Match de la vie
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 23h58 Info National Média
- 1h58 Fin des émissions

Mardi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Chambres en ville III
- 19h00 Sirènes
- 20h00 Reporter
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 23h13 Info National Média
- 1h13 Fin des émissions

Mercredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 La Poule aux œufs d'or
- 18h30 Fleurs et jardins
- 19h00 Le Retour
- 20h00 Sauve qui peut!
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 23h02 Infopublicité
- 23h17 Info National Média
- 1h17 Fin des émissions

Jeudi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 Beethoven
- 18h30 Un monde de chiens
- ➤ 19h00 Columbo: **Jeu d'ombres.** *Am. 1991. Drame policier. Un détective s'emploie à incriminer un célèbre avocat coupable du meurtre d'une vedette de musique rock.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 Le Poing J
- 22h30 TVA sports
- 22h58 Infopublicité
- 0h13 Info National Média
- 2h13 Fin des émissions

Vendredi

- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Piment fort
- 18h00 J.E.
- 19h00 *À communiquer*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤ 22h04 Ciné-lune: **Les Dames galantes.** *Fr. 1990. Comédie de mœurs. Les tribulations d'un chevalier qui s'emploie à séduire les dames de la cour du roi Henri III.*
- 0h04 Infopublicité
- 1h04 Info National Média
- 3h04 Fin des émissions

Samedi

- 5h30 Bugs Bunny
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 10h00 Sailor Moon
- 10h30 Beetleborgs
- 11h00 Les Ailes de la mode
- 11h30 Infopublicité
- 13h00 Le Championnat des quilles
- 14h00 Fleurs et jardins
- 14h30 Vins et fromages
- ➤ 15h00 Ciné week-end: **Footloose.** *Am. 1984. Comédie musicale. Dans une petite ville du Kansas où la danse et la musique rock sont interdites, un adolescent se démène pour organiser une soirée dansante.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤ 17h30 Ciné-extra: **Retour vers le futur.** *Am. 1985. Comédie fantaisiste. Grâce à une machine à voyager dans le temps, un adolescent se rend à l'époque où ses parents avaient son âge.*
- ➤ 20h00 Ciné-extra: **Le Flic de Miami.** *Am. 1989. Drame policier. L'enquête qu'effectue un policier sur la mort d'un disciple de Krishna le mène à un criminel ayant commis de nouveaux méfaits à peine sorti de prison.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau
- 22h25 TVA Sports
- ➤ 22h54 Ciné-lune: **La Créature du cimetière.** *Am. 1990. Drame d'horreur. Une créature maléfique décime les travailleurs engagés pour remettre en état une vieille filature.*
- 0h54 Infopublicité
- 1h34 Info National Média
- 3h24 Fin des émissions

Dimanche

- 5h00 Bibi et Geneviève
- 6h00 Salut, bonjour!
- 9h00 Vision mondiale
- 10h00 Évangélisation 2000
- 10h30 Complètement marteau
- 11h00 Fais-en ton affaire!
- 11h30 Infopublicité
- ➤ 13h00 Ciné week-end: **Blue Jean Cop.** *Am. 1988. Drame policier. Avec l'aide d'un ami détective, un avocat se lance à fond dans la poursuite de trafiquants de drogues.*
- ➤ 15h00 Cinéma en famille: **Les Nouvelles aventures de Fifi Brind'Acier.** *Am. 1988. Comédie fantaisiste. Les aventures d'une jeune naufragée qui s'est installée dans une maison abandonnée de la côte américaine avec son singe et son cheval.*
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Drôle de vidéo
- 18h00 Fort Boyard
- ➤ 19h00 Cinéma Provigo: **Sans Retour.** *Am. 1993. Drame policier. Une jeune criminelle condamnée à mort accepte de devenir tueuse à l'emploi des services secrets américains.*
- 21h30 Le TVA, édition réseau
- 21h55 TVA sports
- 22h21 Vins et fromages
- 22h51 Évangélisation 2000
- 23h21 Infopublicité
- 23h36 Info National Média
- 1h36 Fin des émissions



Le Jour du Seigneur: le dimanche 14 juin à 10 h à la SRC

Messe célébrée à la cathédrale Saint-Antoine de Longueuil



TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 30 à 14 h 30

- 5h30 Télématin
- 7h30 Cap aventure (L)
  - Les prix du Québec (Ma)
  - Au delà de l'image (Me)
  - Référence (J)
  - Tendances (V)
- 8h00 Polémiques (L)
  - Kiosque (Ma)
  - Mise au point (Me)
  - Temps présent (J)
  - Strip-tease (V)
- 8h45 7 jours en Afrique (Ma)
  - Vivre avec (Me)
- 9h00 Bons baisers d'Amérique (L)
  - Outremers (Ma)
  - Reflets (Me)
  - Comment ça va? (J)
  - Claire Lamarche (V)
- 9h45 Vivre avec (V)
- 10h00 Bus et compagnie
- 10h45 Gourmandises
- 11h00 Paris Lumières (L au Me)
  - Journal du Mondial (J et V)
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Bouillon de culture (L)
  - Du fer dans les épinards (Ma)
  - Référence (Me)
  - Cinécure (J)
  - Découverte (V)
- 12h30 Grands gourmands (Me)
  - Y'a pas match (J)
  - Horizons francophones (V)
- 12h55 Revue de presse canadienne (V)
- 13h00 Les prix du Québec (L)
  - Aviation (Me)
  - Viva (J)
  - Joseph K. : l'homme numéroté (V)
- 13h30 Jardins et loisirs (L)
  - Au delà de l'image (Ma)
- 13h55 Télétourisme (J)
- 14h00 Journal de TV5
- 14h30 La chance aux chanson
- 15h30 Le jeu du dictionnaire
- 15h45 Les fruits de la passion

Lundi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 D'un monde à l'autre
- 20h15 Télétourisme
- 20h30 Strip-tease
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le cercle des arts
- 23h15 Soir 3
- 23h42 Le journal du temps
- 23h45 Concert des Lauréats
- 0h30 Concert Ysaye
- 0h45 Reflets
- 1h45 Y'a pas match
- 2h15 À bon entendeur
- 2h40 RFI

Mardi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 La vie à l'endroit
- 20h00 Montagne
- 20h30 Temps présent
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Les grands entretiens du cercle
- 23h15 Soir 3
- 23h42 Journal du temps
- 23h45 D'un monde à l'autre
- 1h30 Les pieds sur l'herbe
- 1h55 Strip-tease
- 2h40 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Envoyé spécial
- 20h30 La 50e avenue
- 21h00 Autant savoir
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Le cercle du cinéma
- 23h15 Soir 3
- 23h42 Le journal du temps
- 23h45 Le journal du Mondial
- 0h15 La vie à l'endroit
- 01h45 Montagne
- 02h15 Temps présent
- 03h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Tendances
- 19h00 Joseph K. : l'homme numéroté
- 20h00 La rivière espérance
- 21h35 Journal belge
- 22h10 Festival franco-ontarien 1996
- 22h35 Télécinéma
- 23h05 Vivre avec
- 23h20 Soir 3
- 23h42 Le journal du temps
- 23h45 Le journal du Mondial
- 0h15 Envoyé spécial
- 2h15 Cinécure
- 2h45 Espace francophone
- 3h15 RFI

Vendredi

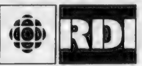
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Pyramide
- 17h00 Paris lumières
- 17h30 C'est l'heure
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Thalassa
- 19h30 Faut pas rêver
- 20h30 Aviation
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Au-delà des apparences
- 22h45 Revue de presse canadienne
- 23h00 Génération sensations
- 23h15 Soir 3
- 23h42 Le journal du temps
- 23h45 Le journal du Mondial
- 0h15 La rivière espérance
- 1h45 Du fer dans les épinards
- 3h15 RFI

Samedi

- 5h30 Alice
- 6h00 Évasion
- 6h30 Pas si bêtes que ça!
- 7h00 Génies en herbe
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 Bus et compagnie
- 9h00 Découverte
- 9h30 Sport Africa
- 10h00 Y'a pas match
- 10h30 Funambule
- 11h00 Le journal du Mondial
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Si j'avais les ailes d'un ange
- 12h30 Magellan
- 13h00 Faut pas rêver
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 Le journal du temps
- 14h30 Le jardin des bêtes
- 15h00 Fleurs et jardins
- 15h30 Vins et fromages
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Montagne
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Fiesta
- 20h30 Paris chic choc
- 21h00 Jazz cabaret
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Bon week-end
- 23h00 Génération sensations
- 23h15 Soir 3
- 23h27 Le journal du temps
- 23h30 Le journal du Mondial
- 0h00 Faxculture
- 0h45 Bons baisers d'Amérique
- 1h15 Si j'avais les ailes d'un ange
- 1h45 Drucker & Co
- 2h15 Stars & Co

Dimanche

- 5h30 Funambule
- 6h00 Espace francophone
- 6h30 Obsidienne
- 7h00 Signes
- 7h30 Le petit Journal
- 8h00 L'école des fans
- 8h40 Du poil de la bête
- 9h00 Fleurs et jardins
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 Concert Beethoven
- 10h30 Mouvements
- 11h00 Le journal du Mondial
- 11h30 Journal de France 3
- 12h00 Une folie
- 14h00 Journal de TV5
- 14h25 Le journal du temps
- 14h30 Sous vos applaudissements
- 16h00 Journal suisse
- 16h30 Cap aventure
- 17h00 L'école des fans
- 17h45 Grand tourisme
- 18h00 Journal de France 2
- 18h30 Drucker & Co
- 19h00 Stars & Co
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h35 Bons baisers d'Amérique
- 21h30 Journal belge
- 22h00 Courants d'art
- 22h30 Viva
- 23h15 Soir 3
- 23h27 Le journal du temps
- 23h30 Le journal du Mondial
- 0h00 Fiesta
- 2h00 Outremers
- 3h00 7 jours en Afrique
- 3h15 RFI



RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h00 Euronews
- 5h30 RDI Express
- 8h30 Le point
- 9h00 L'Atlantique en direct
- 10h30 Le Québec en direct
- 11h00 Le midi
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Nouvelles,bourse,météo, bulletin de santé
- 15h35 Le journal de France 2
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Capital actions
- 18h00 Le monde ce soir
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI

Lundi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mardi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Mercredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Jeudi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Vendredi

- 20h30 Maisonneuve à l'écoute
  - Scully RDI (V)
- 21h00 Vie d'artistes
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'Ontario
- 22h00 Édition Québecoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest et les sports
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Capital action
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Le point
- 1h00 Grands reportages
- 2h00 Ce soir en Colombie-Britannique
- 2h30 Édition Québecoise
- 3h00 Euronews
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et du L'ouest
- 4h00 L'Édition Québecoise

Samedi

- 4h30 Euronews
- 5h00 Montréal cette semaine
- 5h30 Griffe
- 6h00 RDI express
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Trajectoires
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Entrée des artistes
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Branché
- 12h30 Completement télé
- 13h00 Enjeux
- 14h00 Impact
- 14h30 Montréal cette semaine
- 15h00 Griffe
- 15h30 Correspondant
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France 2
- 17h30 Journal du siècle
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Tokyo
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Entrée des artistes
- 21h00 Trajectoires
- 21h30 Le point final
- 22h00 Griffe
- 22h30 Montréal en spectacle
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 1h00 Enjeux
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Branché

Dimanche

- 4h30 Euronews
- 5h00 La semaine verte
- 6h00 RDI express
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Point de presse
- 9h00 Enjeu plus
- 10h00 La facture
- 10h30 Journal du siècle
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Dossier
- 12h30 Branché
- 13h00 Branché
- 13h30 Horizons francophones
- 14h00 Enjeux
- 15h00 Griffe
- 15h30 Un canadien à Tokyo
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Le journal de France
- 17h30 DeYalta à Berlin
- 18h00 Enjeu plus
- 19h00 Grands reportages du siècle
- 20h00 Le journal RDI
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Point de presse
- 21h30 Second regard
- 22h00 Courants du Pacifique
- 22h30 Correspondant
- 23h00 Le téléjournal
- 23h30 Euronews
- 0h00 Le téléjournal
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Dossiers
- 2h00 L'accent francophone
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Le téléjournal
- 3h30 Journal du siècle
- 4h00 Impact

Gens

Loiselle quitte le nid

Anie CLOUTIER

Agent de communication pour la Société franco-manitobaine (SFM) depuis plus de six ans, Michel Loiselle a quitté le 29 mai les bureaux de la Maison franco-manitobaine pour ceux de Diversification économique de l'Ouest (DEO).

Michel Loiselle détient un baccalauréat en arts du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et un diplôme en Droit de l'Université de Moncton. Le natif de Saint-Boniface a aussi complété un an en traduction au CUSB.



Michel Loiselle.

«J'ai bien aimé mon expérience à la SFM, indique-t-il. C'était mon premier emploi après mes études. J'ai été entouré d'une bonne équipe, de gens compétents. Et j'ai eu l'occasion de réaliser plusieurs projets. Mais j'avais besoin de relever de nouveaux défis.»

À titre d'agent de communications, il a entre autres été très impliqué dans la mise sur pied du site Internet de la communauté franco-manitobaine, la conception d'un prototype de CD ROM pour la communauté et d'un nouveau logo pour la SFM (qui sera dévoilé lors de l'assemblée générale annuelle en octobre). Michel Loiselle rédigeait plusieurs discours et communiqués ainsi que le rapport annuel de l'organisme, coordonnait la publicité entourant les Prix Riel et publiait le SFM Info dans les pages de La Liberté.

En tant que seule personne bilingue au bureau des communications de DEO, Michel Loiselle sera responsable de rédiger et de distribuer les communiqués de presse ainsi que de gérer les relations avec les médias francophones. «Il se peut aussi que je m'occupe de certains communiqués de presse de Ronald Duhamel, précise-t-il. On va bien voir où ça va me mener. Pour moi, c'est une étape intéressante dans ma carrière. On dit que le droit mène à tout!»

JEUX PANAMÉRICAINS

Saint-Boniface veut sa part des retombées

Les Jeux panaméricains, c'est 5 000 athlètes, 1 500 officiels, 1 500 représentants des médias, sans compter les bénévoles et les visiteurs. La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface espère bien avoir sa part des 350 millions $ de retombées économiques.

Pascal DUBÉ

La Chambre de commerce francophone de Saint-Boniface a mis sur pied un comité ad hoc des jeux pour coordonner la tenue des événements offerts en français pendant la durée des Jeux panaméricains. Un coordonnateur des activités sera d'ailleurs embauché afin d'assurer une liaison entre les organismes francophones.

«Nous voulons coordonner nos énergies, déclare un membre du comité et directeur du Festival du Voyageur, Normand Gousseau. Personne ne veut se couper l'herbe sous le pied. Que ce soit au fort Gibraltar, au Club La Vérendrye ou au Centre culturel franco-manitobain, nous devons nous assurer qu'il y ait des activités offertes en français, sans entrer en compétition les uns avec les autres.

«Le coordonnateur qui sera embauché préparera une programmation des activités offertes en français pour la durée des Jeux, affirme Normand Gousseau. Nous voulons aussi nous doter d'affiches représentatives de notre culture et de notre langue.

«Nous devons nous assurer que Saint-Boniface a sa part des retombées économiques des Jeux, poursuit-t-il. Nous devons profiter de la proximité de notre communauté avec la Fourche où une grande partie des activités se dérouleront.»



Archives La Liberté

Normand Gousseau.

La communauté francophone n'est pas la seule à effectuer des préparatifs en fonction de la venue des Jeux à Winnipeg. «La petite Italie a la ferme intention de s'accaparer toutes les activités entourant le soccer, raconte le directeur du bureau des langues officielles pour les Jeux, Laurent Bisson. Je sais également qu'un comité a été formé dans le quartier Osborne pour planifier des activités.»

«La Société des Jeux s'occupe de la programmation sportive, mais c'est très bien que les communautés s'organisent pour ajouter des activités, ajoute Laurent Bisson. Ça rendra les 17 jours des Jeux beaucoup plus intéressants pour les athlètes, les touristes et tous les gens qui viennent à Winnipeg.»

ATELIER RIVIÈRE-ROUGE

Un grand besoin de bénévoles et de réparations

Anie CLOUTIER

C'est à la lueur de la chandelle que l'Association communautaire filiale Rivière-Rouge, qui gère l'Atelier Rivière-Rouge, a tenu son assemblée générale annuelle le 27 mai. La panne d'électricité dans la région de Saint-Malo n'a cependant pas empêché les membres de parler de l'avenir de l'Atelier qui fêtera ses 25 ans en février 1999.

L'Association communautaire filiale Rivière-Rouge compte deux résidences qui accueillent dix personnes ayant un handicap mental. Ces personnes, accompagnées d'une trentaine d'autres des environs de Saint-Malo, travaillent à l'Atelier Rivière-Rouge dans un des quatre départements de couture, d'emballage, de menuiserie ou de recyclage.

«Nous avons deux projets majeurs, explique le gérant de l'Atelier, Gérard Preteau. Nous voulons rectifier le système de ventilation et transformer le système de chauffage à l'électricité en système au gaz, plus économique.»

Le système de ventilation qui ne fonctionne pas à l'heure actuelle entraîne un surplus d'humidité dans l'édifice, explique Gérard Preteau. Construit en 1987, l'édifice a déjà nécessité des réparations sur ses fenêtres qui souffrent de la condensation. «Ces travaux coûteraient entre 20 000 $ et 25 000 $. Nous comptons les financer à partir des revenus de l'Atelier et de divers octrois», précise le gérant.

«Une autre chose qu'on aimerait faire en 1998, c'est attirer plus de bénévoles et plus de participants, surtout issus de communautés françaises, continue Gérard Preteau. Beaucoup de gens connaissent l'existence de l'Atelier Rivière-Rouge, mais bien peu réalisent ce que le fait d'avoir un travail, d'être utile à la société, peut rapporter comme fierté à un individu ayant un handicap mental.»

Le conseil d'administration de l'Atelier Rivière-Rouge est resté le même. Il est composé de: Léo Lafrance, Hubert Philippot, Alice Hébert, Ernest Marion, Léonard Desharnais, Lise Ruest, Albert Lepage, Ida Préfontaine et Simone Déquier.

BAIL VIAGER

Populaire mais pas pour tout le monde

Les logements de type baux viagers poussent comme des champignons. Mais pour ne pas tomber sur un citron, mieux vaut consulter son avocat.

Anie CLOUTIER

«La location viagère (life lease), ce n'est pas pour tout le monde, indique l'avocat Alain Laurencelle, membre d'un comité d'études sur la question des baux viagers. C'est essentiellement une location glorifiée qui attire des gens aisés cherchant un style de vie moderne et sécuritaire. Le bail viager n'est pas un véhicule d'investissement comme peuvent l'être un condo ou une maison. C'est un style de vie. Les personnes qui choisissent les baux viagers ont vendu leur maison et disposent d'une importante somme d'argent liquide. Ils veulent voyager, s'amuser et ne pas se soucier de tondre la pelouse ou de pelleter la neige.»

Un style de vie

Depuis leur apparition au Manitoba en 1988, les logements viagers n'ont cessé de croître en popularité auprès des 55 ans et plus. En 1997, la Société canadienne d'hypothèques et de logement (SCHL) répertoriait 13 complexes du genre à Winnipeg, représentant 822 logements. Une douzaine d'autres étaient encore en construction et devaient porter le total des logements à location viagère à 1 400 d'ici 1999.

Devant ce succès toujours croissant, le gouvernement provincial a entrepris en 1997 la rédaction d'une loi régissant la location viagère. Le projet de Loi 41 sur les baux viagers et modifications corrélatives doit d'ailleurs être déposé sous peu.

La SCHL a aussi réalisé une étude sur la location viagère en 1997. Elle constate entre autres que les complexes de baux viagers au Manitoba sont habituellement, sinon presqu'esclusivement, axés sur le marché des 55 ans et plus et parrainés par des organismes à but non lucratif comme, par exemple, les Chevaliers de Colomb.

À l'abri de l'impôt

«On cherche des façons de garder nos retraités dans nos communautés au lieu de les voir tous partir pour les grands centres, indique Paul Damphousse des Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph. C'est pour ça que les Chevaliers de Colomb essayent un peu partout de lancer des projets de baux viagers. On n'avait absolument rien à Saint-Joseph pour nos retraités. Plusieurs choisissaient de partir en ville ou à Altona. Mais ceux qui voulaient rester ici, devaient se construire. Une maison demande de l'entretien et on ne peut pas partir en vacances pendant un mois!»

Les Chevaliers de Colomb Saints-Martyrs-Canadiens sont aussi à la barre d'un complexe d'habitation de style bail viager. La Villa Béliveau, située dans le quartier Southdale, doit accueillir ses 33 locataires le 17 août. «Les Chevaliers de Colomb sont le bras droit de l'Église. Et qui va à l'église, sinon les aînés?, lance Hector Bahuaud, membre du conseil des Chevaliers de Colomb et futur locataire de la Villa Béliveau. On a intérêt à les garder dans la paroisse!»

Mais comme l'indique Hector Bahuaud, la formule présente aussi plusieurs avantages pour le locataire. «Parce qu'on n'est pas propriétaire, on peut quitter n'importe quand en donnant 90 jours d'avis, explique-t-il. Tout l'argent qu'on a versé comme dépôt est remboursable et on n'a pas à verser de commission à un agent d'immeuble. En plus, quand on entre dans le projet lorsqu'il est à l'étape de la construction, on peut demander à l'architecte de modifier l'emplacement de certains murs, choisir la couleur des tapis ou des murs.»

Mais le plus grand avantage, continue Hector Bahuaud, c'est que l'argent mis en dépôt initial est exempt d'impôt. «Si tu vends ta maison de 100 000 $ et que tu mets ça en banque, tu vas peut-être récolter des intérêts, mais le gouvernement va réduire ta pension parce que t'as trop en banque. Quand tu signes un bail viager, tu payes des frais d'entrée fixés selon la taille de ton logement. Pour faire baisser tes versements mensuels, tu peux aussi faire un deuxième dépôt qui sera protégé de l'impôt. Les intérêts que tu récoltes de ce deuxième dépôt te sont remis sous forme d'une réduction de loyer.»

Pas pour nous

À l'abri de l'impôt ou pas, certains retraités se sentent mal à l'aise avec l'idée de verser 40 000 $ dans un fonds sans toucher un sou d'intérêt. Et que dire des loyers mensuels qui peuvent frôler les 1 000 $?

Attirés par le projet des Chevaliers de Colomb de Saint-Joseph, Bernard et Lucille Sarrazin ont étudié le système des baux viagers. Mais pour eux, la location viagère ne fait tout simplement pas le poids. De concert avec les Chevaliers de Colomb, les Sarrazin ont donc opté pour le style condominium, beaucoup mieux adapté vu le peu de demandes pour les baux viagers en région rurale.

«On n'avait pas une assez grande liste d'attente pour des baux viagers à Saint-Joseph, précise le promoteur du projet Paul Damphousse. Si le locataire décide de partir, il faut lui redonner son argent et trouver un nouveau locataire. Avec seulement deux couples intéressés, on n'aurait pas eu assez d'argent dans le fonds. On a donc préféré aller avec des condos. On a acheté un lot pour cinq unités. Il reste encore trois places.»

«On vient d'une ferme où ce que tu as t'appartient, souligne Lucille Ayotte. Payer 40 000 $ et un loyer mensuel en plus, c'est de l'argent perdu! Au bout de dix ans, tu l'as payé, ton condo. Et même si le marché immobilier fluctue et que je vends mon condo à perte, c'est toujours moins d'argent perdu que dans un loyer!»

Leurs voisins Réal et Élise Ayotte habitaient jusqu'à tout récemment sur leur ferme située à sept milles au nord du village. «On a été inondés et évacués en 1997, raconte Élise Ayotte. 31 jours loin de chez soi, c'est long pour des personnes de notre âge! Quand on a décidé de vendre, on cherchait d'abord la sécurité. À Saint-Joseph, on est dix pieds au-dessus du niveau de notre ferme. On voulait un appartement, mais mon mari n'est pas le genre à déménager en ville. Ils bâtissaient un complexe comme celui-ci à Altona, mais ce n'est pas notre monde. Ici on est tranquille et on sait qu'on peut aller voir nos voisins si on a besoin d'aide.»

L'avenir le dira

Avec seulement dix ans d'existence, le bail viager est un concept relativement nouveau dans le marché de l'habitation, fait remarquer le souscripteur, logements collectifs pour la région des Prairies à la SCHL, David Monroe. «D'après le nombre de logements construits ces dernières années, c'est clair qu'il y a une demande pour ça», indique-t-il.

David Monroe attribue d'ailleurs la popularité de ce style de logement à la forte proportion de personnes âgées, qui comptent pour 13,6 % de la population manitobaine. «Mais ce qui va arriver à long terme, on ne le sait pas encore. Les premiers à avoir opté pour le bail viager n'ont pas encore quitté leur logement. Je soupçonne qu'avec l'arrivée des "Baby Boomers" dans la tranche d'âge des 55 ans et plus, il y aura assez de demandes pour les baux viagers, mais une fois qu'ils seront passés, trouvera-t-on assez de locataires pour les remplacer? Si non, pourra-t-on remettre à tous ceux qui quittent leur dépôt initial?»

Une location glorifiée

L'expression «bail viager» ou «location viagère» signifie le droit à l'occupation d'un logement pour la durée de vie du résidant. On achète le bail et non l'édifice. La personne qui choisit le bail viager est donc considérée comme une locataire et non comme une propriétaire en vertu de la Loi sur la location à usage d'habitation du Manitoba. Lorsque le propriétaire décède ou déménage, il ne peut pas vendre le logement, qui retourne plutôt au promoteur immobilier ou à l'organisme de parrainage.

Une caractéristique du bail viager est que ce sont les locataires qui financent la construction de l'ensemble résidentiel par le biais de leur dépôt initial. Les baux viagers permettent donc la réalisation de projets domiciliaires qui ne pourraient être financés autrement. Le dépôt varie de 20 000 $ à 100 000 $ selon les complexes et dans la majorité des cas, le résidant ne reçoit pas d'intérêt sur son dépôt initial.

En plus de leur dépôt initial, les locataires doivent aussi défrayer un loyer mensuel qui couvre les frais d'entretien du complexe. La majorité des complexes viagers comportent en effet des aires récréatives et des espaces communs. Certains comptent même une clinique médicale, une boutique, un coiffeur, une chapelle ou un dépanneur. Le montant du loyer dépend de l'importance du dépôt initial. Plus le dépôt est important et moins le loyer mensuel est élevé.

Conseil canadien de la coopération

Winnipeg l'hôte du congrès national

Plus de 7 millions de Canadiens font partie d'une coopérative à travers le pays. Le Conseil canadien de la coopération se rencontre à Winnipeg les 26 et 27 juin pour discuter de son avenir.

Pascal DUBÉ

Plus d'une centaine de délégués ont réservé leur place pour la réunion annuelle du Conseil canadien de la coopération (CCC) qui se tiendra à Winnipeg les 26 et 27 juin sous le thème: Le mouvement coopératif et son développement.

La place faite aux jeunes, le développement de nouvelles coopératives de services et la consolidation de celles existantes seront trois sujets qui sont débattus au cours de la fin de semaine.

Dans l'invitation qu'il a envoyée à ses membres, le président du CCC, Gilles Lepage, a déclaré que ce congrès devrait être un événement marquant pour le mouvement coopératif canadien.

«Nous sommes à l'aube d'un nouveau millénaire, mentionne-t-il. Des discussions à l'intérieur et à l'extérieur du mouvement nous poussent à être davantage pro actifs dans la mise en place d'une stratégie intégrée de développement coopératif.»

Trois groupes de travail seront formés pour informer les membres sur différents projets qui ont été réalisés ou qui sont en cours, ou encore pour tenter d'apporter des propositions et des solutions à certains défis auxquels fait face le CCC. Un de ces groupes de travail portera sur la place des jeunes au sein du mouvement coopératif.

«Nous avons maintenant les résultats d'un sondage qui a été réalisé sur la place que devraient occuper les jeunes dans le mouvement coopératif, explique la directrice générale du CCC, Sylvie Saint-Pierre. Nous voulons développer un plan d'action pour les intégrer efficacement dans nos organismes. L'atelier sera un moment privilégié pour consulter le plus de monde possible et lancer des idées pour le plan.»

Le deuxième atelier traitera de l'organisation de certaines coopératives qui reprennent des services qui ne sont plus offerts par les gouvernements.

«C'est le cas particulièrement dans le secteur des soins de la santé, mentionne Sylvie Saint-Pierre. L'an dernier, nous avons rencontré les gouvernements de six provinces afin de trouver des alternatives viables pour que des coopératives reprennent certains services publics. Ce peut être dans les soins à domicile, pour les personnes en perte d'autonomie ou tout autre secteur d'activité.»

Le mouvement coopératif n'est pas à l'abri de la concurrence et de la mondialisation des marchés. Le troisième atelier portera justement sur la restructuration et la consolidation des actifs des coopératives. «Le régime existe depuis longtemps et se porte bien, précise cependant Sylvie Saint-Pierre. Nous devons poursuivre dans cette veine en recherchant des moyens pour demeurer compétitifs. Des intervenants viendront présenter des témoignages expliquant comment, par l'ajout de technologie ou par des regroupements, ils ont réussi à affermir leur position.»

Le congrès qui aura lieu à Winnipeg coïncidera également avec la rencontre du Canadian Co-operative Association, le pendant anglophone du CCC. Les deux organismes auront pour une première fois une programmation conjointe la journée du 26 juin, alors qu'ils recevront les conférenciers Claude Béland, président du Mouvement Desjardins et Lyle Vanclief, ministre responsable des coopératives. La traduction simultanée sera offerte à cette occasion.

Les chiffres...

Voici quelques statistiques relatives à l'apport économique des coopératives francophones associées au Conseil canadien de la coopération.

- Il existe 3 733 coopératives francophones au pays, dont environ 350 hors Québec;
- Plus de 7 millions de francophones, dont 685 000 hors Québec, font partie d'une ou plusieurs coopératives. Deux francophones sur trois vivant à l'extérieur du Québec sont membres d'une coopérative;
- 62 676 personnes sont à l'emploi d'une coopérative au pays. De ce nombre, 6 500 proviennent de l'extérieur du Québec;
- Les actifs des coopératives francophones canadiennes dépassent les 76 milliards $, dont 4,8 milliards proviennent de l'extérieur de la Belle province;
- Le chiffre d'affaires des coopératives canadiennes réunies est d'environ 5,8 millions $. Hors Québec, l'ensemble des coopératives ont un chiffre d'affaires d'environ 500 000 $.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Coordonnateur.trice – Services aux élèves

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 sollicite des candidatures au poste de

Coordonnateur.trice au secteur des Services aux élèves
Poste à 70 % (50 % permanent – 20 % temporaire)

Le.la coordonnateur.trice travaillera avec le directeur général adjoint – Services aux élèves et sera responsable de :

- ✓ coordonner l'élaboration des demandes d'octrois Niveaux II et III et assurer le suivi requis auprès des agents du ministère de l'Éducation et de la Formation professionnelle;
- ✓ appuyer les équipes scolaires dans l'élaboration de la programmation, de l'intervention et de l'évaluation des plans éducatifs personnalisés des élèves Niveaux II et III;
- ✓ gérer les services externes à la division scolaire reliés aux besoins des élèves Niveaux II et III;
- ✓ appuyer l'équipe divisionnaire dans la coordination de la Phase d'accueil;
- ✓ élaborer et implanter un programme de perfectionnement professionnel continu pour les professionnel.le.s en Phase d'accueil;
- ✓ élaborer et implanter un programme de formation continue pour les auxiliaires en Phase d'accueil;
- ✓ développer un manuel de politiques et procédures divisionnaires relatif à la Phase d'accueil.

Le.la coordonnateur.trice devra posséder :

- ✓ un brevet d'enseignement du Manitoba;
- ✓ un brevet en orthopédagogie;
- ✓ plusieurs années d'expérience en enseignement dans les écoles françaises;
- ✓ la maîtrise de la langue française orale et écrite;
- ✓ une bonne connaissance de la programmation scolaire régulière et adaptée;
- ✓ une bonne connaissance de la programmation scolaire en Phase d'accueil;
- ✓ la capacité de travailler en équipe et avec les enseignant.e.s dans les écoles de la DSFM;
- ✓ une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine.

Salaire : selon l'entente collective.

L'Entrée en fonction est prévue pour le 17 août 1998.

Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae, **avant le 12 juin 1998**, auprès de :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Directeurs.trices

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour les postes suivants :

École Saint-Claude – M-7 (20 élèves)
Directeur.trice à 10 % du temps

École Jours de Plaine – M-S4 (32 élèves)
Directeur.trice à 25 % du temps

Les candidat.e.s doivent :

- ✓ avoir d'excellentes habiletés de communication;
- ✓ posséder un brevet d'enseignement;
- ✓ avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- ✓ avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- ✓ avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- ✓ promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- ✓ de l'expérience en administration scolaire;
- ✓ un certificat en administration scolaire.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 12 juin 1998** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu ALBERIC ST-LAURENT, de Saint-Boniface, au Manitoba, prêtre.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée doivent être déposées à l'étude des soussignés au 247, boulevard Provencher, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 0G6, le ou avant le 13e jour de juin 1998.

Fait à Winnipeg, au Manitoba, ce 29e jour de mai 1998.

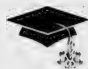
TEFFAINE LABOSSIÈRE
Procureurs de la succession

La prématernelle française et de francisation,
LES TOUPIES INC.
de Saint-Norbert
recherche un(e)
éducateur(trice)
les lundis et mercredis
pour septembre 1998.

Sommaire de l'emploi:

Le(la) candidat(e) doit détenir son certificat de TSE II ou l'équivalent. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur demande avant le 12 juin 1998 ou de contacter:

Lynne Guertin
19, Place Parckard
Winnipeg (Manitoba)
R2N 2M9
Tél.: 254-0298



Conseil scolaire fransaskois de Regina

OFFRE D'EMPLOI

École fransaskoise de Moose Jaw (Sask.)

Le CSF de Regina sollicite des candidatures pour combler un (1) poste d'enseignement à temps plein au niveau élémentaire (classe multi-âges) pour l'année scolaire 98-99. Cette école fransaskoise a un personnel de 2 et un effectif de la maternelle à la 8e année.

Exigences:
- posséder un certificat d'enseignement de la province (ou être en mesure de l'obtenir)
- maîtriser le français et avoir une bonne connaissance de l'anglais
- formation en informatique un atout

Salaire: Selon la convention collective provinciale

Entrée en fonction: fin août 1998

Veuillez faire parvenir immédiatement votre curriculum vitae accompagné des noms et coordonnées de trois références à l'adresse suivante:

M. Florent Bilodeau, directeur de l'éducation, CSF-Sud
3850 rue Hillsdale, bureau 200 Regina (Sask.) S4S 7J5
Téléphone: (306) 757-7541 Télécopieur: (306) 757-2040
csfsadm@sk.sympatico.ca

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

La prématernelle
de Sainte-Agathe/Aubigny,
Le Coin Magique, Inc.
est à la recherche d'un.e
éducateur/trice au
Niveau II ou III

Contrat :
Mi-septembre jusqu'à la fin mai 1999.

Date limite : 14 juin 1998.

Prière de faire parvenir votre demande à l'adresse suivante :

Le Coin Magique, Inc.
a/s Diane Alarie
C.P. 217
Sainte-Agathe (Manitoba)
R0G 1Y0



POSTE DE DIRECTION GÉNÉRALE
FÉDÉRATION DES PARENTS FRANCOPHONES DE COLOMBIE-BRITANNIQUE

La Fédération des parents francophones de Colombie-Britannique est à la recherche d'une personne dynamique pour assumer les fonctions du poste de direction générale au sein de son bureau à Vancouver.
Sous la supervision du Conseil d'administration, vous serez responsable de la planification et de la réalisation du plan d'action annuel. Vous assumerez la gestion des ressources humaines, matérielles et financières de la Fédération des parents et vous agirez comme personne-ressource auprès du Conseil.

Qualifications

Vous possédez un diplôme universitaire dans un domaine pertinent à l'emploi ainsi qu'une solide expérience en gestion. Vous êtes familier.ère avec le dossier de l'éducation francophone, plus particulièrement à l'extérieur du Québec. Vous avez déjà travaillé avec le conseil d'administration d'un organisme sans but lucratif et vous avez une très bonne connaissance du français parlé et écrit ainsi qu'une bonne connaissance de l'anglais. Ayant d'excellentes aptitudes en communication, vous possédez un leadership visionnaire, orienté vers l'avenir.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae, accompagné d'une lettre de présentation et de trois références, avant le 19 juin 1998 à l'adresse suivante :

Comité de sélection, poste de direction générale
Fédération des parents francophones
de Colombie-Britannique
1555, 7e avenue Ouest, bureau 223
Vancouver (Colombie-Britannique)
V6J 1S1
Télécopieur : (604) 736-1259

Entrée en fonction : août 1998

La FPFCB remercie toutes les candidates et tous les candidats de leur intérêt. Elle communiquera uniquement avec les personnes qui seront invitées à se présenter en entrevue.

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Apprendre et grandir ensemble

Coordonnateur de prélèvement de fonds/projets spéciaux

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche d'un coordonnateur de prélèvement de fonds/projets spéciaux

Ce poste comprendra entre autres les tâches suivantes :

- ✓ faciliter l'élaboration d'une politique de levée de fonds au niveau divisionnaire et local;
- ✓ élaborer un plan divisionnaire de prélèvement de fonds en identifiant les objectifs, les activités et les ressources;
- ✓ créer et maintenir une banque de données centrale des donateurs;
- ✓ identifier les programmes gouvernementaux et les fondations qui subventionnent les activités des différents paliers de la DSFM;
- ✓ préparer les demandes auprès des fondations et des gouvernements;
- ✓ agir comme consultant auprès des écoles pour des projets précis;
- ✓ jouer le rôle de principale personne-ressource grâce aux compétences acquises dans le cadre de campagnes, de recherche de commandites ou d'organisation d'événements spéciaux;
- ✓ agir en qualité de conseiller bien documenté auprès du Comité de planification, des comités de tous les niveaux de la campagne de levée de fonds et auprès des directions d'école;
- ✓ gérer le numéro de bienfaisance;
- ✓ rédiger un plan général pour la campagne de levée de fonds, si c'est le cas;
- ✓ présenter le plan général (qui comprend la raison d'être, l'objectif, le calendrier, le budget, l'organisation, etc) au Comité de planification pour approbation;
- ✓ rédiger des directives et des responsabilités détaillées dans le cadre de chaque étape de la campagne;
- ✓ établir les structures sous-jacentes de la campagne, notamment un bureau de campagne efficace;
- ✓ faire preuve d'excellentes qualités de chef pendant toute la durée de l'organisation de la campagne.

L'entrée en fonction se fera **le 1er août 1998.**

Toute personne intéressée à ce poste devra soumettre sa candidature et son curriculum vitae, **avant le 12 juin 1998** à :



Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

L'ACCUEIL COLOMBIEN INC.

est à la recherche d'une

Personne chargée de l'entretien et gardien de nuit

Fonctions :

Responsable pour le bon fonctionnement de l'entretien et du maintien. Aussi répondre aux appels d'urgence et veiller à la sécurité hors des heures du bureau d'administration.

Exigences :

- avoir un minimum de cinq ans d'expérience dans l'entretien et le maintien;
- avoir une connaissance générale au niveau des réparations élémentaires incluant la plomberie, l'électricitéé et la mécanique;
- capacité de travailler en équipe;
- sens de l'organisation et habileté de travailler sans surveillance;
- maîtrise du français et anglais parlé et écrit;
- avoir un permis de conduire;
- aptitude à dialoguer avec des aînés.

Rémunération :

- selon l'expérience, les qualifications et l'échelle en vigueur (22 984 $ à 25 636 $) et appartement d'une chambre à coucher.

Entrée en fonction : 20 juillet 1998

Veuillez faire parvenir votre demande et votre curriculum vitae par écrit avant le 19 juin 1998 à :

Monsieur Guy Mao
Directeur général
L'Accueil Colombien Inc.
10–200, rue Masson
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 3G1
Téléphone: 233–0501

LA COOPÉRATIVE SAINT-LÉON

est à la recherche d'un

SUPERVISEUR DES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION

pour la succursale de Notre-Dame.

La personne choisie sera familière avec les matériaux de construction et dédiée à offrir des services supérieurs à la clientèle. Des habiletés d'estimation sont un atout. Un diplôme d'études secondaires est requis.

La Coopérative Saint-Léon offre un salaire compétitif et un ensemble d'avantages sociaux et est dédiée à former son personnel pour faire carrière dans le système coopératif.

Si vous pensez posséder les qualités nécessaires pour avancer dans notre organisme, veuillez envoyer votre curriculum vitae à :

Conrad Durand
Gérant de la succursale de Notre-Dame
Coopérative Saint-Léon
Notre-Dame (Manitoba)
R0G 1M0

Villa Youville Inc.

208, avenue Centrale
Sainte-Anne (Manitoba)
R5H 1C9
Tél.: 422–5624 Fax: 422–5842

Nous acceptons présentement des demandes d'infirmières autorisées et auxiliaires pour des positions à temps plein et occasionnelles.

Connaissance des deux langues officielles requise.

Faire parvenir vos demandes par écrit à:

Lise Curé
Directrice de services aux résidents

Date limite: le 9 juin 1998



ADJOINT OU ADJOINTE À L'ADMINISTRATION

Le Secteur de marketing du programme anglais de l'Office national du film est à la recherche d'une personne capable de faire du travail de soutien en secrétariat et en administration pour appuyer le directeur régional des ventes au Centre des prairies (à Winnipeg). Si vous parlez et écrivez bien en anglais, avez une formation en secrétariat et en gestion de bureau, et avez au moins cinq ans d'expérience connexe et de bonnes habiletés en informatique (Word, Excel, FileMaker Pro), nous vous invitons à poser votre candidature.

Il s'agit d'un poste à demi-temps, ayant une échelle salariale de 13 935 $ à 16 655 $.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae, **au plus tard le 8 juin 1998**, à : **Adjoint ou adjointe à l'administration, Marketing et ventes, Office national du film du Canada, 245, rue Main, Winnipeg (Manitoba) R3C 1A7.**

Nous prônons l'équité en matière d'emploi. Nous vous remercions de votre demande. Cependant, nous enverrons un accusé de réception seulement aux personnes que nous considérons pour le poste.



Conseil scolaire fransaskois de l'école St-Isidore

OFFRES D'EMPLOI

École St-Isidore (Bellevue, Sask.)

Le CSF de l'école St-Isidore sollicite des candidatures pour combler les postes suivants:

Un (1) poste d'enseignement à temps plein, principalement à l'intermédiaire (5e-10e année)

Responsabilités: L'éducation physique, possiblement l'anglais et autres matières à déterminer. Une formation comme entraîneur sportif serait un atout.

Un (1) poste de bibliothécaire enseignant(e) à temps partiel (35%)

Cette école fransaskoise a un personnel de 12 et un effectif de 127 élèves de la maternelle à la 12e année.

Exigences pour ces postes:

- avoir un certificat d'enseignement de la province (ou être en mesure de l'obtenir)
- posséder de l'expérience/formation pertinente au poste recherché
- être bilingue
- souscrire à la mission de l'école francophone en milieu minoritaire

Salaire: Selon la convention collective provinciale

Entrée en fonction: Le lundi 24 août 98

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae accompagné des noms et coordonnées de trois références d'ici **le mardi 9 juin 1998** à l'adresse suivante:

M. André Moquin, directeur de l'éducation, CSF-Nord
910, 5e Rue Est Saskatoon SK S7H 2C6
Téléphone: 653-8490 Télécopieur: 653-8495
csfnord@sk.sympatico.ca

L'éducation fransaskoise... à la portée de la main

La Division scolaire franco-manitobaine no 49
Apprendre et grandir ensemble

Directeur.trice

La Division scolaire franco-manitobaine n° 49 est à la recherche de candidatures pour le poste suivant :

École Lavallée – M-S1 (507 élèves)
Directeur.trice à temps plein

Les candidat.e.s doivent :

- ✓ avoir d'excellentes habiletés de communication;
- ✓ posséder un brevet d'enseignement;
- ✓ avoir un minimum de cinq ans d'expérience comme enseignant.e;
- ✓ avoir une connaissance générale des programmes d'études;
- ✓ avoir des qualités de leadership et des habiletés en administration scolaire;
- ✓ promouvoir la mission de la DSFM et de la communauté scolaire.

Une préférence sera accordée aux candidat.e.s qui ont :

- ✓ de l'expérience en administration scolaire;
- ✓ un certificat en administration scolaire.

Entrée en fonction le 28 août 1998.

Les personnes intéressées enverront leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, **avant le 12 juin 1998** à :

Monsieur Léo Robert
Directeur général
Division scolaire franco-manitobaine n° 49
Case postale 204
485, chemin Dawson
Lorette (Manitoba) R0A 0Y0

Téléphone: 878-9399 Télécopieur: 878-9407

OFFRE D'EMPLOI

Suppléant(e)s

Le P'tit Bonheur, inc. garderie préscolaire et scolaire de langue française à Saint-Boniface est à la recherche de personnes qui seraient intéressées à remplacer les animateurs(trices) de la garderie lorsqu'ils ou elles ne peuvent pas se présenter au travail. Les tâches de le ou la suppléant(e)s sont d'organiser un programme d'activités appropriées pour des enfants âgés de 2 à 12 ans et d'assurer la santé et la sécurité d'un groupe de 6 à 12 enfants.

Le(la) candidat(e) doit aimer travailler avec les enfants, être capable de s'exprimer clairement et correctement oralement en français, doit démontrer des compétences en matière d'initiative, d'organisation et d'entregent.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 13 juin 1998** à:

Madame Claudette Toupin, présidente
Le P'tit Bonheur, inc.
706, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W5

OFFRE D'EMPLOI

Assistant(e) à l'administration

Travail à temps partiel (15 à 20 heures par semaine)

Le P'tit Bonheur, inc. est à la recherche d'une personne qui sera chargée de l'administration financière et générale de garderie de langue française. Il(elle) sera responsable de la tenue de livre, de la facturation des parents, des rapports au Bureau des services de la garde du jour, l'admission des enfants, la disposition du courrier et le classement du bureau.

Le(la) candidat(e) doit avoir des compétences en comptabilité et de l'expérience dans la gestion financière d'une petite entreprise. La personne choisie doit être capable de s'exprimer clairement et correctement oralement et par écrit en français et anglais. Il(elle) doit posséder des compétences en matière d'organisation, de résolution de problèmes, de prise de décisions, de relations publiques.

Date d'entrée en fonction: Le 22 juin 1998
Lieu de travail: Winnipeg
Salaire: 10 000 $ à 15 000 $

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 13 juin 1998** à:

Madame Claudette Toupin, présidente
Le P'tit Bonheur, inc.
706, rue Langevin
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 2W5



La Société franco-manitobaine

est à la recherche d'un(e)

agent(e) de communications

Fonctions :

- assurer un service de communications pour l'ensemble des secteurs de l'organisme ;
- développer les outils nécessaires pour promouvoir la vie française au Manitoba ;
- planifier et rédiger le rapport annuel de la SFM, des communiqués de presse, de la correspondance variée, le SFM-INFO, des discours et des mémoires à caractère politique ;
- concevoir et préparer des plans et des stratégies de communications pour les différents dossiers de l'organisme ;
- collaborer et documenter les dossiers de l'organisme auprès des médias et maintenir de bonnes relations avec ceux-ci ;
- gérer ou assister à l'élaboration de projets divers reliés aux communications au sein de la communauté, y inclus dans les domaines de l'Internet et multimédia.

Compétences requises :

- un diplôme de premier cycle universitaire ou l'équivalent en expérience connexe ;
- une excellente maîtrise parlée et écrite du français et de l'anglais ;
- une connaissance des principales théories et pratiques fondamentales en communications et en relations publiques ;
- une bonne connaissance de la communauté franco-manitobaine et de ses dossiers communautaires et politiques ;
- une habileté en informatique et dans le domaine de l'Internet ; et
- une habileté de travailler en équipe et sous pression.

Salaire : Selon l'échelle salariale en vigueur.

Date d'entrée en fonctions : dès que possible.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae **avant le 9 juin 1998**, à l'attention de :

Monsieur Daniel Boucher
Président-directeur général
Société franco-manitobaine
383, boul. Provencher, pièce 212
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G9

La Société franco-manitobaine, porte-parole officiel de la communauté franco-manitobaine, veille à l'épanouissement de cette communauté et revendique le plein respect des droits de celle-ci. De concert avec ses partenaires, elle planifie et facilite le développement global de la collectivité et en fait la promotion.

Stages en multimédia

Vous cherchez un emploi en nouveaux médias?

"La Courtepointe de l'Ouest" est un projet d'initiation aux nouveaux médias destiné aux jeunes francophones et francophiles. Ils recevront une formation théorique et pratique en nouveaux médias et ce, grâce à l'aide financière du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et de nos partenaires.

Les stages offerts sont:

- assistant.e à l'infographie
- agent.e de soutien technique
- intégrateur.trice en multimédia
- rédacteur.trice/recherchiste travaillant en nouveaux médias.

Les conditions d'inscription aux stages sont:

- être âgé entre 18 et 29 ans
- avoir complété son S4 ou des études dans une institution postsecondaire
- être à la recherche d'un emploi
- souhaiter travailler dans le secteur des nouvelles technologies.

Pour plus de renseignements, appelez-nous au **237-1675**

ONIRIC
259, boulevard Provencher
Winnipeg (Manitoba)
R2H 0G6

La courtepointe de l'Ouest



AGENT

La Société d'assurance-récolte du Manitoba a pour mission de fournir aux producteurs agricoles de la province des programmes bien pensés de gestion des risques.

Qualités requises : La personne choisie doit avoir un diplôme reconnu en agriculture ou avoir fait des études menant à un diplôme reconnu dans ce domaine. Elle devra avoir plusieurs années d'expérience pratique ou professionnelle connexe en agriculture. Elle devra également posséder d'excellentes habiletés en relations interpersonnelles, en organisation et en communication, et avoir la capacité confirmée de travailler en équipe. Il serait à son avantage de pouvoir s'exprimer dans les deux langues officielles et d'avoir de l'expérience en informatique ainsi que des antécédents connexes dans le domaine des ventes. Le Programme d'action positive sera pris en considération dans le processus de sélection.

Fonctions : Sous la supervision générale du chef de Ventes et services à la clientèle, la personne titulaire est responsable de la commercialisation des contrats d'assurance-récolte des producteurs du Manitoba ainsi que des services connexes. Elle est également responsable de la planification et de la supervision des activités du bureau de Saint-Pierre-Jolys. Elle doit être capable de fournir d'excellents services personnalisés à la clientèle tout en créant un bon esprit d'équipe au sein du bureau et de la Société.

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature. Nous les informons que nous communiquerons seulement avec les personnes dont la candidature sera étudiée plus en détail.

Échelle de salaire : 31 017 $ à 45 240 $
N° de concours : 82027
Date de clôture : le 19 juin 1998

Présentez votre demande par écrit à :
Société d'assurance-récolte du Manitoba
Chef, Gestion des ressources humaines
50, 24e Rue, N.-O., bureau 400
Portage-la-Prairie, MB R1N 3V9
Télécopieur : (204) 239-3401

CANADA-MANITOBA Assurance-récolte

Les Petites ANNONCES

Nombre de mots	Nombre de semaines 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

VISA MasterCard

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être payées d'avance et parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

NOUVELLE BEBELLE! AEROTOR, service offert par les Jardins St-Léon. Louez les machines ou on viendra le faire chez vous. Téléphonez au 237–7216.
318-

SPÉCIALISTE EN VIVACES et planification de vos parterres, services offerts aux Jardins St-Léon. Pour réserver votre demi-heure ou heure sans interruption avec notre spécialiste, composez le 237–7216.
331-

COUTURE: Raccommodage, réparation, etc. Linge d'enfants et adultes. Berthe au 255–3710.
358-

REMERCIEMENTS au Sacré-Cœur de Jésus pour faveur obtenue. C.C.
372-

GARDERIE FAMILIALE a quelques places disponibles, d'ici le mois de septembre. Plusieurs activités amusantes. Goûter, dîner et reçu inclus. Communiquez avec Janine au 237–8041 dès maintenant!
382-

LA GARDERIE DE BAMBINS INC. 197, rue Kitson a des ouvertures pour la fin juin et fin août. Programme éducationnel et amusant en français et francisation. Appelez au 237–8660. Subvention disponible pour enfants de 2 à 5 ans.
385-

CHIEN À DONNER: à une bonne famille, un beau et gentil berger allemand de quatre ans qui a besoin d'exercice et d'amour. Composez le 779–2700 ou 237–5473.
389-

À VENDRE

À VENDRE: Plage Albert, maison mobile meublé. 3 chambres à coucher, air climatisé, véranda avec moustiquaire, abris pour voiture et hangar. 28 000 $. Composez le 878–2455.
369-

À VENDRE: Maison à revenu. 225, rue La Vérendrye. Maison (3 ch. à coucher), avec appartement attenant (1 ch. à coucher), avec entrées privées, stationnement et garage. Lot de 34' x 122'. 66 900 $. 1–204–422–5610.
383-

À VENDRE: 411, Place Cabana. Maison de 1 031 pi2, 3 chambres à coucher, 2 salles de bain, cuisine rénovée. Nouvelles fenêtres, air climatisé central, sous-sol presque fini, bois franc sous tapis dans salon et dans la chambre des maîtres. Garage simple détaché. Rue tranquille. 93 500 $. 231–3582.
388-

À VENDRE: Appartements disponibles – bails à vie – place Des Meurons. Appeler en matinée seulement le 233–5337.
390-



À VENDRE: Maison confortable de 970 pi² sur 1 1/2 étage, au 239, Dollard. Trois chambres à coucher. Entièrement rénovée. Armoires en chêne, cuisinette, planchers et tapis neufs, baignoire à l'ancienne, véranda isolée avec rideaux style «café», air central, garage avec porte automatique et espace de stationnement additionnel, près des routes d'autobus, hôpital et services. 59 900 $. 222–6651 ou 229–4698.
393-

"BI-LEVEL" À VENDRE: Maison à revenus au 460, rue Edgewood dans Norwood, qui comprend salle à dîner, tapis, plancher de bois franc dans salon et passage, salle de bain, "sunroom" 14 x 16, tapis. Appartement au sous-sol, appartement d'une chambre à coucher, entrée privée, garage double sur lot de 100' x 100' près de la rivière Seine. 94 500 $. Négociable. 237–7673.
391-

À LOUER

À LOUER: Appartement rue Aulneau et Despins, 1 chambre à coucher, 385 $ par mois services inclus, rez-de-chaussée, disponible le 1er mai. Propre et tranquille, service d'autobus en face. Composez le 255–1578.
301-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher, avenue de la Cathédrale. 370 $ par mois, services inclus. Appelez le 233–6091.
303-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher et studio. 161, Dumoulin. Téléphone: 233–5087.
352-

À LOUER: 375, rue Deschambault. Appartement d'une chambre à coucher. Entrée privée, service de buanderie. Libre le 1er juin. 385 $ par mois comprend: eau, chauffage, stationnement. Hydro extra. Appelez au 233–3753.
379-

À LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher. 1er étage, service de buanderie. Libre le 1er juillet. 600 $/mois. Comprend 2 stationnements, chauffage, eau. Hydro extra. Appelez au 233–3753.
380-

À LOUER: 377, rue Deschambault. Grand garage double. Entièrement fini, peut servir pour bricoleur ou entrepôt, hiver comme été. Libre le 1er juin. 300 $/mois. Appelez au 233–3753.
381-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. Saint-Boniface Nord. 325 $/mois + électricité. Appelez le 1–204–422–5610 après 18 h.
384-

À LOUER: Espace stationnement disponible immédiatement au 195, boulevard Dollard. 35 $/mois. 853–7393.
386-

À LOUER: Libre immédiatement, un appartement de 3 chambres à coucher (stationnement inclus) et un appartement d'une chambre à coucher. Saint-Boniface nord. Composez le 233–9650 ou le 253–5575.
392-

À LOUER: Bureaux de 180 pi à 540 pi, situé au 210, rue Masson. (Organismes a but non-lucratif). Disponible immédiatement. Appelez Guy Mao au 233–0501 entre 10 h et 16 h.
394-

À LOUER: Appartement d'une et de deux chambres à coucher. Place de Ville à Saint-Boniface, propre, tranquille, sécuritaire, air climatisé, entrepôt, balcon, près de la Fourche, services inclus. Composez le 231–3331.
395-

Nécrologies

Edouard Magnan



Edouard Magnan, originaire de Sainte-Anne-des-Chênes (Manitoba) et résidant en Afrique du Sud depuis 1951, est décédé subitement à Ladybrand, Afrique du Sud, le 27 mai 1998.

Une messe commémorative aura lieu en l'Église de Saint-Eugène, 1007, chemin Ste-Mary's, le 8 juin 1998 à 14 h.

Joseph Dumesnil



Le 28 mai 1998, au Centre médico-social De Salaberry, Joseph Dumesnil est décédé paisiblement à l'âge de 89 ans et neuf mois. Il est allé rejoindre son épouse bien-aimée, Irène.

Joseph a été précédé de son épouse depuis 54 ans, Irène, en 1989, de sa sœur Cécile Carrière et de son frère Louis-Edouard.

Il laisse dans le deuil ses cinq filles: Jeannine Robert (Gilbert), Rolande Melnic (Léon), Edmée Lund (Brian), toutes de Winnipeg, Jacqueline Sabourin (Yves) de Saint-Jean-Baptiste, et Eveline Vermette (Fernand) de Sainte-Agathe; ses trois fils: Victor (Thérèse) de Sainte-Agathe, Lucien (Vicky) de Thunder Bay (Ontario), et Albert (Gisèle) de Winnipeg; ses 21 petits-enfants et 11 arrière-petits-enfants. Il laisse aussi un frère, Adhémar (Jim) de Las Vegas, au Nevada (É.-U.). Il manquera aussi à ses belles-sœurs, à ses nombreux neveux, nièces et cousins, et particulièrement à son filleul, Denis Dumesnil.

Né le 28 août 1908, Joseph a vécu la grande partie de sa vie à Sainte-Agathe, où il a épousé Irène (Lemoine) et où, infatigables, ils ont élevé leurs huit enfants sur le homestead Dumesnil. Joseph a travaillé sur la ferme familiale, puis il a fait de l'agriculture mixte. Il a aussi travaillé pour Walter Wray et pour Dominion Bronze pendant 18 ans. À sa demi-retraite, il a travaillé pour Manitoba Sugar jusqu'à sa retraite complète en 1975. Pendant bien des années, Maman et Papa ont bien aimé faire du camping et voyager.

La famille désire exprimer sa reconnaissance envers le personnel du Chalet Malouin, à Saint-Malo, qui a si bien soigné notre père au cours de la dernière année. Papa s'était bien adapté et aimait son nouvel environnement.

La messe de la Résurrection a été célébrée le samedi 30 mai à 14 h à l'église catholique de Sainte-Agathe, présidée par l'abbé Gérard-Magella Lévesque. L'enterrement a suivi dans le cimetière paroissial.

La direction des funérailles a été confiée au Salon mortuaire Desjardins, 233-4949 ou, sans frais, 1-888-233-4949.

Au revoir, cher papa.

Chronique RELIGIEUSE



MARIE-HÉLÈNE DUVAL
Laïque

Enfant en attendant...

En attendant qu'il soit grand... on prend bien soin d'un bébé naissant. Il ne peut s'alimenter tout seul, ni se déplacer de lui-même. Il est en danger s'il est laissé à ses propres moyens.

Le petit, pourtant, est capable de donner. Quel cœur n'a été chaviré par le premier sourire d'un nourrisson?

En attendant... on s'occupe de son mieux du tout petit. Il ne comprend rien, met son nez partout, crie, tempête, exige qu'on se plie à ses quatre volontés... Il n'y a rien à en tirer!

Le petit, pourtant, est capable d'aimer. Qui peut résister à la pression d'une joue mouillée... de deux petits bras bien serrés?

On attend qu'il soit grand pour instruire l'enfant si embarrassant par ses nombreuses questions. Comment le contenter? Tout lui paraît curieux, il doute même de Dieu.

Le petit, pourtant, est capable de foi. Qui n'a pas attrapé un petit être confiant qui se jette tout heureux dans des bras aimants?

On lui dit: «Attends»... Il demande tout le temps. Il veut tout faire «maintenant». Il se prend pour un grand bien trop vite avant le temps.

Le petit, pourtant, est capable de patience. Qui n'a été touché par le regard insistant d'un marmot surpris par les larmes d'un grand?

Il nous charme en attendant et on se dit qu'il est bien dommage qu'il ne reste pas petit plus longtemps. Il ne se rend pas compte de toutes ses finesses qui nous font sourire si souvent.

Le petit, pourtant, est capable d'émerveillement. Qui n'a jamais vu un petit garnement s'arrêter un instant pour admirer la plus belle fourmi du monde?

Il n'est pas encore grand, on s'occupe de lui en attendant. Il est bien trop petit pour prendre part sérieusement à la vie des grands, à la vie de foi surtout... Pourtant...

Le petit est capable de Dieu.

Prier avec un nourrisson dans les bras... c'est lui transmettre déjà de ce sentiment en dedans qui me pousse vers Dieu. Un nourrisson serré tout contre moi me fait parfois monter aux lèvres quelques mots oubliés...

Célébrer les beaux moments de la vie avec un tout-petit... c'est déjà lui révéler un langage sacré. Un tout-petit qui célèbre distraitement, capricieusement, bruyamment, impatiemment... à sa manière à lui... me rappelle qui je suis.

Parler de Jésus au petit c'est déjà l'éveiller à l'amour de son plus grand ami. Voir briller dans les yeux d'un petit ignorant la lumière allumée par l'Amour en dedans... me fait baisser les yeux lentement.

En attendant? Pourquoi attendre pour vivre avec l'enfant ce qu'il peut faire de mieux... me rapprocher de Dieu. S'il y a une chose que l'enfant peut faire parfaitement sans attendre d'être grand, c'est bien celle-là!

Pourquoi me priver, pour célébrer, de celui qui fait ça le mieux?

Hommage à Gilbert Rosset



Souvenons-nous de Gilbert Rosset, décédé beaucoup trop tôt. Sa disparition prématurée laisse un vide, elle cause peine et chagrin, elle ravive également le sentiment de la fragilité de la vie.

Chérissons l'héritage qu'il nous a laissé : sa souriante empathie, sa profonde générosité, sa vive sensibilité, sa constante disponibilité, son sens de l'humour, son sens des valeurs familiales, sa remarquable éthique de travail, son sens aigu de l'équipe, sa loyauté sans faille, son large rayonnement.

Ce riche héritage ainsi que la courageuse détermination dont il a fait preuve durant sa maladie, constituent pour tous une source d'inspiration.

Souvenons-nous de Gilbert sous ses multiples facettes : homme de famille, collègue de travail, éducateur, comédien, être d'amour, de douceur et d'amitié, personne chérissant la vie.

Ta famille, tes ami(e)s, tous ceux et celles qui t'ont aimé!

SCULPTURE SUR BOIS

Le “gosseux” de Sainte-Geneviève

Les ours, les canards ou les aigles, Donat Tétreault passe des heures dans son atelier de Sainte-Geneviève pour faire revivre ces animaux dans des bouts de bois. Un “gosseux” accompli se raconte...

Carole THIBEAULT

«Je me rappelle très bien de ma première sculpture, révèle le sculpteur Donat Tétreault. Je prenais une grande marche dans la montagne et j'ai décidé de me reposer un peu au soleil. Je me suis mis à regarder le morceau de bois que je traînais et j'ai vu un pivert dedans. J'ai sorti mon couteau et j'ai commencé à sculpter pour faire ressortir l'oiseau. Ça, c'était en 1982, quand j'habitais en Colombie-Britannique.»

Originaire de Ross et établi à Sainte-Geneviève depuis une quinzaine d'années, Donat Tétreault a toujours été inspiré par la nature. Enfant, il savait comment prendre les morceaux de bois pour en faire sortir les meilleurs sifflets ou les meilleures frondes. Mais ce n'est vraiment qu'en ce beau jour ensoleillé et entouré de montagnes qu'il s'est trouvé une véritable passion pour la sculpture. Aujourd'hui, Donat Tétreault est un “gosseux” reconnu, et ses œuvres, principalement des animaux, se sont vendus par centaines. Entre autres, l'Hôpital de Sainte-Anne arbore fièrement un de ses canards dans son entrée principale et bientôt les Sœurs de Saint-Joseph, qui ont longtemps servi à Sainte-Geneviève, auront leur saint Joseph grandeur nature exposé devant l'ancien couvent de la paroisse.

«Quand j'ai commencé, mon travail était pas mal primitif, raconte-t-il en riant. Au début, je “gossais” dans du bois de chauffage! Mais c'est comme ça qu'on commence. Je crois que c'est la meilleure façon d'apprendre et puis après, tu apprécies plus les outils. Je me rappelle avoir sculpté un ours et l'avoir donné à ma mère. Elle m'a dit: “Donat, ton ours, y ressemble à un cochon!”»

«Au début, je “gossais” dans du bois de chauffage!»

Revenu au Manitoba en 1985, le sculpteur a raffiné ses techniques et ses connaissances en devenant membre du club des Gens de bois de Saint-Boniface. Les ciseaux à bois et les burins ont remplacé le couteau de poche, et le tilleul a vite pris la vedette sur le bois de chauffage! Et c'est en regardant les autres faire que Donat Tétreault a trouvé sa propre voie, sa propre distinction.



photo: Carole Thibeault

Incommodé par une pneumonie, Donat Tétreault a remis son projet de sculpter un saint Joseph à l'hiver prochain. Grandeur nature, la sculpture qui sera exposée devant l'ancien couvent de Sainte-Geneviève présentera un saint Joseph, charpentier, en train de travailler avec une varlope.

«Un sculpteur sur bois ne refuse jamais de donner ses trucs ou ses conseils, explique-t-il. On se prête les patrons ou des fois, quand on trouve un nouveau truc, on le dit aux autres. De toute façon, c'est toute ta personne qui rentre dans ton ouvrage. Juste à voir une pièce, tu sais tout de suite qui l'a fait. Chacun a son style. Moi je me dis que plus j'aide les autres, plus mon savoir va grandir.»

C'est d'ailleurs cette envie de partager et d'aider les moins expérimentés qui a poussé Donat Tétreault à fonder le Club de sculpteurs de la rivière Seine, logé à Sainte-Anne-des-Chênes. L'artiste donne aussi des cours aux enfants désireux d'apprendre à manipuler le bois. «Quand les parents m'amènent leur enfant, je prend le temps de jaser un peu avec lui, précise-t-il. Si je vois que l'enfant n'est pas vraiment intéressé, qu'il a été poussé par ses parents, je le renvoie chez lui. Ce genre de travail, il faut que ça vienne de toi. Je peux montrer toutes les techniques possibles, mais je ne peux pas donner le talent!»

Affaibli par une maladie du cœur, l'ancien soudeur de métier a trouvé dans la sculpture un réconfort et une occupation captivante au cours des 16 dernières années. Donat Tétreault raconte qu'il peut facilement mettre plus de 300 heures sur une seule pièce. «J'aime tellement ça que je ne me décourage pas. En général, je fais une dizaine de projets en même temps, ça fait que je ne me tanne pas. C'est tellement relaxant. Des fois, je peux faire des journées de 16 heures et je suis même pas fatigué le soir. Mais c'est certain qu'il faut aimer la nature pour faire ça. C'est là que ça commence. Si t'es intéressé à vivre dans la nature, c'est à ce moment qu'elle va se développer en toi.

«C'est pas un travail qui demande de la patience parce que tu le fais par amour. C'est le fait d'aimer ce que tu fais et de le faire du mieux que tu peux!»

À VOTRE SERVICE

Abonnez-vous à La LIBERTÉ

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface, (Manitoba)
R2H 3B4

Visa & MasterCard acceptées

Options offertes

	Au Manitoba
1 an	28,50 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐
	Ailleurs au Canada
1 an	32,10 $ ☐
2 ans	58,85 $ ☐

Nom: ____________

Adresse: ____________